L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

NOTRE DEVISE: JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE —RACINE

VOL. IV NO 40 SUDBURY, ONT., JEUDI, LE 4 AVRIL, 1946 LE NUMERO, 5 SOUS

M. Bergeron et le Communisme

Dimanche soir dernier, le cercle Archambault présentait au public de Sudbury, une soirée anti-communiste avec M. René Bergeron comme orateur invité. M.Bergeron, comme on le sait, est un expert sur la question du communisme et il a publié nombre de volumes et de tracts sur le sujet.

Il est regrettable de constater combien peu parmi notre élite et les nôtres en général ne se font pas un devoir de venir se renseigner sur un problème d'une telle importance.

L'ouverture se fit par le président, M. Alphonse Saulnier qui souhaita la bienvenue à tous et parla des activités du cercle Archambault en particulier leur étude sur le communisme. Le R.P. Deguire de la paroisse Ste-Anne présenta M. Bergeron en termes choisis et montra le danger sournois du communisme.

M. Bergeron divisa sa conférence en deux parties, d'abord que le communisme était une menace imminente et ensuite, en quoi consistait le communisme.

Dans la première partie, il passa en revue la politique suivie par la Russie dans les dernières années. Politique de duplicité, sans principes, qui va là où le gain est plus grand. Politique qui lui permet de s'emparer des pays environnants et de leur richesses, atouts pour l'expansion du communisme. Il parla des relations de la Russie avec la Finlande, l'Allemagne, la Pologne, la Bulgarie, Roumanie, etc. Il montra la responsabilité que porte la Russie dans cette guerre-ci. Qu'elle voulait un champ propice pour pouvoir répandre sa doctrine. Il compara le danger communiste en 1939 et aujourd'hui, observant le pas de géant accompli par ce dernier depuis cette année là.

La seconde partie de la causerie consista en une étude de la doctrine du communisme. M. Bergeron prouva l'incompatibilité du communisme avec le christianisme. Le communisme c'est le matérialisme dans sa forme la plus absolue. Niant toute spiritualité, il est résolument hostile à toute religion. Pas de morale avec lui. Tout ce qui est utile est bon. C'est leur règle. M. Bergeron conclut en se demandant si les catholiques du Canada sont exempts de ce danger. Non, à cause de leur religion de façade trop souvent. On a l'exemple des pays où la foi a baissé et qui semblent être une proie toute prête pour le communisme.

M. Arthur Quesnel remercia l'orateur de sa conférence si éducative. Il souligna les moyens simples mais surs que M. Bergeron avait suggérés, au premier rang desquels se placent la pratique de la vertu chrétienne, dans la lutte contre le plus grand péril de nos temps: le communisme.

LA CAISSE POPULAIRE

Qui peut faire partie d'une caisse populaire, et qu'est-ce que ça veut dire?

Qui? Tous les gens honnêtes d'une paroisse, et d'ordinaire on connait assez bien les gens autour de soi. La caisse s'adresse surtout à celui ou celle qui ne fait qu'un petit salaire.

Il s'agit de mettre de côté un .10 sous un .25sous sur la paye de chaque semaine, plus si on a les moyens. C'est la pratique de l'économie, et plus tard, on est fier de pouvoir s'acheter un manteau, un lot, une terre, un voyage et de payer comptant.

S'il arrive un accident, maladie, ou occasion d'acheter, la caisse est là pour prêter les sous amassés qui finissent par faire de gros montants. Vu l'honnêteté de la personne qui emprunte, la caisse n'a pas besoin de beaucoup plus de garantie. Alors c'est pour son propre intérêt qu'une personne honnête entrerait dans une caisse populaire.

Qu'est-ce que ça veut dire Caisse Populaire? C'est un endroit où on dépose de l'argent, et populaire veut dire que çà vient du peuple, pour le peuple et gouverné par lui. C'est une coopérative: c'est un groupe de personnes qui s'unissent et travaillent pour le bien de chacun. Coopérative d'épargne: c'est une place où on ramasse l'argent des membres. On peut déposer de .05 sous à $1.00. Coopérative de crédit: c'est ce même argent, déposé par les membres, qui ont prêté mais aux membres seulement. Les conditions sont faciles. L'intérêt est fixé bas.

Alors la caisse rendrait grand service à une personne honnête qui ne peut emprunter facilement des banques ou autres.

Les malhonnêtes d'ordinaire sont connus et la caisse ne leur fait pas de prêts.

Mettre de l'argent de côté est assez facile pour ceux qui payent pour des cigarettes, théâtres, danses, boissons, etc., souvent on achète n'importe quoi tant qu'on a de l'argent en nos poches. Alors si on achetait une part à la caisse et... la semaine prochaine on achète de l'épargne. L'argent sera dépensé quand même pour acheter.

On peut donc dire que tous, enfants, jeunes gens et les plus âgés peuvent faire partie d'une caisse populaire. Cette caisse sera leur maison de finance. Elle les forcera à modérer leurs caprices et à ramasser au lieu de gaspiller.

Achille Lapalme.

Lettre d'Ottawa

ETUDE DU BUDGET ET DES DEPENSES DU GOUVERNEMENT. ENORMES SOMMES COMPAREES A CELLES D'AVANT LA GUERRE. SENTIMENT CANADIEN A DEVELOPPER

par ANDRE LAFLECHE

correspondant spécial de L'Ami du Peuple

Le budget des dépenses que le ministre des Finances a déposé la semaine dernière ne donne qu'une idée fort incomplète de tous les déboursés que le gouvernement canadien se propose de faire au cours du prochain exercice. Il y manque tout d'abord le prêt de $1,250,000,000, que le gouvernement a consenti à l'Angleterre, prêt qui fera l'objet d'un bill. En outre, aux dépenses ordinaires, tout aussi bien bien qu'aux dépenses extraordinaires prévues, on ajoute toujours plusieurs millions de dollars. Question d'habitude. Question également de tactique. Il ne faut pas surprendre le contribuable. On ménage le coeur du payant. On lui évite les syncopes. Cela part sans doute d'un bon sentiment et, pour les partisans, cela fournit une belle occasion de vanter la sage administration des gouvernants. C'est facile, parce que le truc est toujours le même. Et, il faut l'admettre, cela réussit presque toujours.

Ainsi l'on fait grand état de la réduction des dépenses prévues. On annonce, à pleines manchettes: le ministre des Finances demande cette année des crédits de $2,769,349,815, alors qu'il en exigeait $4,650,540,645, ce qui signifie une réduction de plus de $1,189,000,000. Mais si l'on tenait compte tout de suite du prêt de $1,250,000,000, la différence serait beaucoup moins forte. Voilà où apparait le truc assez grossier de notre grand argentier. Car, ce prêt, il faudra l'honorer. Il faudra trouver l'argent qu'il faut pour permettre à l'Angleterre de nous acheter des marchandises. De plus, si l'on connaissait dès aujourd'hui les budgets supplémentaires, on s'apercevrait que es économies sont passablement minces. Mais cela, seuls les fonctionnaires d'Ottawa le savent. Entre temps, la publicité a un bon tour de presse.

—suite à la page 5—

Funérailles de Mme L. Castonguay de Chelmsford

Les imposantes funérailles de Mme Marie Anne Castonguay (née Bradley) épouse de M. Liguori Castonguay, ont eu lieu samedi au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis.

Née à Plantagenet, la défunte a épousé M. Liguori Castonguay en 1908 à Chelmsford où elle était venue s'établir en 1905 et où elle demeura jusqu'à sa mort survenue mercredi dernier à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, à l'âge de 57 ans.

La levée du corps fut faite par le Rév. Père L. Séguin, curé de la paroisse.

Le service fut chanté par M. l'abbé Walter Bradley, curé à River Valley, neveu de la défunte. Il était assisté du R. P. Pouliot, s.j. du collège de Sudbury et de M. le curé Séguin comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale, sous la direction du R. P. J. Michaud, fit les frais du chant et interpréta une messe spéciale pour les défunts. M. Vigneault de Sudbury exécuta le Miserere Mei Dei et entonna le Dies irae. Mme Camille Brian chanta un cantique à la fin de la messe.

M. Roland Groulx, de Sudbury, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient les fils de la défunte, Norbert, Gérard, Alcide, Philias, Florian et Magella Castonguay.

Etant membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne, la défunte en reçut les honneurs. Mme N. Gareau portait la bannière; Mmes X. Bradley, C. Castonguay, D. Gravel et I. Bradley portaient les rubans.

—suite à la page 9—

Chronique Internationale

L'Opinion, le retrait des troupes et les réactions soviétiques --- Réplique Américaine

par ANDRE LAFLECHE

correspondant spécial de L'Ami du Peuple

Le Conseil de Sécurité a demandé à la Russie et à l'Iran de soumettre des renseignements exacts sur la nature de leurs négociations à 11 heures a.m. mercredi, le 3 avril, lors de la tenue de sa prochaine séance.

On en est venu à cette décision par l'adoption de la motion Byrnes et après que M. Ala, représentant iranien eut réaffirmé que ses instructions étaient d'inciter le Conseil à se prononcer sur l'occupation continue de l'Iran par les soldats russes et sur l'intervention des autorités soviétiques dans les affaires domestiques de l'Iran.

L'OPINION SOVIETIQUE

Ce n'est pas là cependant l'opinion soviétique puisque M. Gromyko, son représentant au Conseil de Sécurité a soutenu, avant de se retirer officiellement du Conseil, que la plainte iranienne ne devait pas être étudiée. Il a prétendu que la situation était changé, Moscou ayant conclu avec le gouvernement de Teheran une entente prévoyant le retrait des troupes soviétiques du territoire iranien.

M. Gromyko a insisté sur le fait que la Russie a ainsi rempli ses obligations envers l'O.N.U., la Charte stipulant que les membres qui ont des différends doivent les régler par négociation, médiation, arbitrage ou d'autres moyens de leur choix, avant de les soumettre au Conseil.

LE RETRAIT DES TROUPES SOVIETIQUES

Pour vérifier les nouvelles de Moscou et de Teheran, les Communes anglaises ont délégué sur les lieux, deux députés qui passeront trois semaines dans le Proche-Orient. Leurs dépêches restent sceptiques cependant. On prétend que les troupes soviétiques se retireraient vers le nord mais qu'elles n'iraient pas plus loin que l'Azerbaidzan; les russes pourront alors prétendre qu'ils ont évacué le pays en soutenant que la province du nord est devenue autonome et ne fait plus partie de l'Iran.

A Londres on attend des renseignements plus précis sur la situation en Iran car le gouvernement a demandé à l'ambassadeur anglais à Téhéran d'envoyer un rapport complet qui porterait notamment sur le statut des gisements de pétrole.

LES REACTIONS SOVIETIQUES

A l'attitude collective du Conseil de Sécurité, la Russie a opposé une attitude d'hostilité non déguisée. M. Gromyko a dit simplement: "Pour des raisons que j'ai exposées assez clairement, je ne puis pas, comme représentant de l'U.R.S.S. participer davantage aux discussions du Conseil de Sécurité parce que ma proposition n'a pas été acceptée par le Conseil; je ne puis non plus être présent à la réunion du Conseil et en conséquence je quitte la réunion".

La United Press qui a posé des questions directes à des représentants soviétiques a reçu en retour des réponses catégoriques. Après avoir déclaré que Staline et l'U.R.S.S. appuient encore l'O.N.U., que M. Gromyko prendra part aux séances où il ne sera pas question de l'Iran, les représentants de la Russie ont fortement critiqué l'opposition de M. Byrne au délai demandé par M. Gromyko pour discuter la question de l'Iran. "Les soviets croient que les représentants américains ne sont pas intéressés à voir l'Iran et la Russie en arriver à l'entente. Les Américains semble se plaire à jeter l'huile sur le feu. Ils ne semblent pas vouloir que cette question se résolve par le moyen le pus simple: les négociations directes. Les déléguée américains à l'O.N.U. apparaissent aux Russes comme désireux de faire le plus de bruit possible et de monter une propagande hostile à l'Union Soviétique".

REPLIQUE AMERICAIN

M. Byrnes aurait dit, d'autre part, à une séance secrète du Conseil qu'il désirait trouver "une solution constructive" au double problème de l'Iran et de l'harmonie du Conseil mais qu'il était décidé à ne pas laisser paralyser le Conseil par le boycottage soviétique.

LE PRESTIGE DE L'O.N.U.

Le différent iranien dégénère peu à peu en débats qui met en jeu e prestige du Conseil de Sécurité, surtout si la Russie persiste dans sa résolution d'isolement.

Car à quoi servirait une pareille société si aux moindres chocs, on aboutissait hélas, au principe admis par M. Churchill après Yalta: que la force est une source de droits. Et pourquoi existerait-elle si les petits pays se voyaient nier le droit d'y faire entendre leurs griefs contre un oppresseur puissant?

Au Royaume de la Femme

YVONNE CHARETTE directrice

Dans l'incertitude

Rien ne pèse autant sur une femme que l'incertitude. Certes il en est ainsi pour le coeur humain en général, mais l'hyperseusibilité féminine s'use d'avantage au contact de l'incertitude que la stabilité masculine.

Voyez d'abord l'incertitude en amour. "M'aime-t-il?" "M'épousera-t-il?" "Me trompe-t-il?" Telle est la trame constante des courriers féminins, reflets de toutes les angoisses et de tous les points d'interrogation.

Voyez ensuite l'incertitude du succès, l'incertitude de la santé. Combien de femmes sont torturées par l'absence ou le retard d'une lettre, par un rendez-vous manqué, par une phrase ambigue?

Pour résister à l'incertitude il faut une grande force d'âme, une parfaite maîtrise de soi. Une incertitude ne se détruit pas, mais elle se domine. Il faut appliquer sa volonté à ne pas prendre au tragique ce qui n'en vaut pas la peine; il faut savoir examiner froidement une situation délicate, peser le pour et le contre et, autant que possible, voir où on va; il faut enfin savoir s'absorber dans un travail qui permettra d'oublier momentanément la cause de l'inquiétude et d'éviter une usure néfaste à la longue pour les nerfs.

LORSQUE L'ENFANT PARAIT...

Lorsque l'enfant parait, le cercle de famille
Applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se dérident soudain à voir l'enfant paraitre,
Innocent et joyeux.

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre
Les chaises se toucher,
Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire.
On rit, on se récrie, on l'appelle, et sa mère
Tremble à le voir marcher.

Il est si beau, l'enfant, avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers!

Victor Hugo.

VERNER

Mercredi, le 27 mars, Mme Napoléon Dalcourt s'éteignait à sa demeure. Les funérailles eurent lieu samedi en l'église St-Jean Baptiste de Verner. Elle laisse dans le deuil deux filles, Mme Omer Coutu (Alice) et Soeur Marie Gèneviève (Clothilde); six fils, Dollard de Welland, Ernest de Osséo, Victor, Donat, Edouard et Jean de Verner.

La dépouille fut portée par ses petits-fils: Lucien et Georges Coutu, Rodolphe, Joseph, Claude et Léon Dalcourt.

Soeur Marie Gèneviève et Mlle Thérèse Coutu de Ottawa étaient ici à cette occasion.

M. et Mme Lucien Laurin de Sudbury visitaient des parents ici la semaine dernière.

Mlle Lucienne Gagnon de Sudbury rendaient visite à la famille Théophile Gagnon.

Le 23 mars, une fille est née à M. et Mme Valmore-Casaubon, baptisée sous les noms de Marie, Eva, Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lachance.

HEURE CATHOLIQUE
Poste CQAC, à 2h.

L'Heure catholique du 7 avril débutera à 2h, au porte CKAC par une allocution du R. P. Norbert, O.M., cap., gardien du Couvent de la Réparation sur le cinquantenaire de l'Oeuvre de la Réparation. Il y aura ensuite un morceau d'orgue, suivi de la cinquième causerie de l'abbé Emile Lambert, sur les grandes figures catholiques du Canada. Le conférencier parlera de Mère Marie Elise, religieuse de Ste-Anne, pédagogue émérite. La bénédiction du T. S. Sacrement irradiée de la cathédrale de Montréal, terminera l'émission.

LE QUART D'HEURE DES MALADES

La prochaine émission mensuelle pour les malades aura lieu le premier vendredi du mois, 5 avril, à 4h., sur le réseau français de Radio-Canada (C.B.F.) Le R.P. Albert Dontigny, S.J. donnera la causerie. On est prié de faciliter aux malades l'audition de cette émission.

LAVIGNE

Le Rév. Père Lionel Bourassa, notre ancien curé, est de retour d'outre-mer depuis quelque temps. C'est un plaisir pour nous de le revoir et nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Dimanche dernier, M. et Mme Ernest Lajeunesse, ainsi que Mlles Aurélia et Gemma Lajeunesse et M. Joseph Arbour sont allés à une partie de sucre chez M. Bédard de Bonfield. Tous se rendirent à la sucrerie pour se sucrer le bec.

M. Jos Coutu est aller se faire soigner à l'hopital de Haileybury.

M. Rolland Poirier est revenu de l'hôpital de Sturgeon-Falls où il a subi une opération pour l'appendice. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

BLIND RIVER

Mercredi le 27, Dr. J. Pigeon nomma les deux gagnants du concours de Français, ils sont Marie-Anne Albert 14 ans, fille de M. et Mme Fred Albert, et Francis Folz 12 ans fils de M. et Mme Wilfrid Folz. Ils iront pour le grand concours à Sudbury.

Jeudi le 28, il y avait au théatre une pièce anglaise donnée par les jeunes gens anglais et français de la paroisse, sous la direction de M. le curé Benoit. Les revenus furent de deux cents piastres, au profit de l'église.

Monsieur le maire Louis Berthelot et sa femme sont revenus de leur voyage vendredi dernier.

Monsieur Albert Fallu passait la fin de semaine avec ses parents M. et Mme Théodore Fallu.

Monsieur Yvan St-Pierre qui est revenu d'outre-mer depuis un mois, est allé à Toronto pour être déchargé.

Après avoir passé trois semaines avec ses parents Cpl. Albert Desbiens est retourné à Hamilton. Il vient de revenir d'Angleterre ou il a passé deux ans.

HANMER

Jeudi, le 28 mars M. Joseph St-Michel expirait, cause d'un accident survenu dans la nuit du 25 mars. Il laisse pour le pleurer, son père, sa mère, M. Mme Xavier St-Michel, Mme Eugène Tardif, et Gilbert St-Michel; tous de Hanmer. Son enterrement eut lieu au cimetière de Hanmer, samedi le 30 mars à neuf heures. Il était agé de quarante ans. Feu Joseph St-Michel était secrétaire de la Commission scolaire du village, secrétaire du cercle agricole de Hanmer et membre très actif de l'U.C.C. F.O. L'Ami du Peuple offre à la famille ses plus sincères condoléances.

Mlle Thérèse Despatie, institutrice, était de pasage chez ses parents en fin de semaine. Mlle Marie-Marthe Gatien, de Sudbury, est de passage chez ses parents de Hanmer.

M. et Mme Alphonse Trottier et leur fille Dianne, de Chelmsford passaient le dimanche chez M. et Mme Emile Tremblay de Hanmer.

Mlle Lucille Deschênes est gagnante des deux derniers concours de français qui se sont déroulés à Hanmer et Coniston. Elle devra subir un prochain concours samedi le 6 avril à Sudbury. Nous lui offrons nos félicitations ainsi qu'à son professeur, M. Aimé Joubert, et nous désirons que Lucile soit une lauréate pour Ottawa.

Courrier de Lysette

D—Comment annoncer mon mariage aux parents vu qu'on ne fait pas d'invitation, et que nous partons pour voyage en sortant de l'église?—JE VOUS REMERCIE.

R—Vous pouvez le leur annoncer par lettre ou de vive voix en leur expliquant les circonstances qui vous empêchent de donner la réception d'usage.

D—Quel est l'horoscope d'une femme née en novembre?—

R—Les femmes nées dans ce mois sont enthousiastes et naturellement pieuses. Curieuses, vives, impressionnables, elles sont toujours prêtes à se révolter. Ce sont des femmes de devoir ayant un coeur excellent et des sentiments délicats.

D—Je viens de perdre mon mari et, à cette occasion, j'ai reçu de nombreux témoignages de condoléance. Devrais-je envoyer des cartes de remerciements indistinctement à tous, aux frères et aux soeurs de mon mari aussi? Devrais-je remercier par les journaux tous ceux qui sont venus le visiter, même s'ils n'ont pas laissé de cartes? — EDITH.

R—Si vous envoyez des cartes de remerciements, il faudra en adresser indistinctement à tous Les proches parents, cependant, ne reçoivent pas de ces cartes car le deuil les concerne et les marques de condoléance s'adressaient aussi à eux. Vous pouvez publier des remerciements dans les journaux; ainsi vous serez certaine de n'avoir oublié personne.

D—Croyez-vous que le rouge sera de mode l'été prochain? PAS TRES ELEGANTE.

R—Durant l'été ce sont les couleurs pâles qui sont portées.

D—Comment laverais-je du coton jaune pour le blanchir? AMERICAINE.

R—Il vous suffira de faire bouillir ce coton dans une eau à laquelle vous aurez ajouté un peu de caustique pour qu'il devienne blanc.

CHELMSFORD

Concours Régional de Français

D.N.C. Vendredi soir, le 29 mars, au sous-sol de l'église Saint-Joseph, une séance publique nous fournissait l'occasion d'assister à la proclamation des vainqueurs du concours régional de français pour les écoles urbaines du district d'inspection de M.R. Millette.

Les élèves des R.R. S.S. Grises de la Croix, de l'Ecole St-Joseph exécutèrent le programme suivant.

1. Bienvenue- Stella Lavergne présidente de la section juvénile. 2. Chants- 1ère année. 3. Piano- Carmen Gravel. 4. Chant- 2ième année 5. Récitation- Sylvio Huneault 6. Chant- 3ième année. 7. Composition- Prie avec l'Eglise par Gilberte Bourdon. 8. Chants- Garçons de 2 et 3 année. 9. Duo de piano- Lucille Lalonde et Suzanne Blais. 10. Chant 4ième année. 11. Piano- Jacqueline Castonguay. 12. Chant- 5ième année. 13. Récitation- Yvonne Montpellier. 14. Chants- Garçons 5 et6 années. 15. Saynète- Groupe de garçons, 7e, 8e, 9e années.

M. l'inspecteur Rémi Millette présenta ensuite, les dix-sept concurrents des écoles urbaines et rurales. Il expliqua le nouveau rouage et les règlement du concours. Il félicita les concurrents qui avaient remporté la plus haute note dans les différentes matières du concours. Il proclama ensuite les heureux gagnants du concours pour les écoles urbaines. Melle Jeanne Richer, Ecole Séparée No.2 Rayside, fille de M. et Mme Emile Richer, Blezard Valley, élève de Mme Edouard Gatien et M. Richard Joliat, Ecole Séparée No. 3 Rayside, fils de M. et Mme Adrien Joliat, Chelmsford, élève de Mlle Jeannette Guindon.

Les RR. PP. Séguin et Michaud de notre paroisse et M. Roland Groulx adressèrent ensuite la parole.

Les Commissions scolaires des écoles suivantes ont permi d'offrir des prix à chacun des lauréats. Nous mentionnons l'Ecole du village, l'Ecole Séparée No. 3 Dowling et Balfour, E. S. no. 1 Fairbank, E. S. No. 3 Rayside, E. S. no. 6 Balfour, E. S. no. 4 Rayside; E. S. no. 2 Balfour; E. S. no. 2 Rayside; Ecole Publique no. 6 Morgan et Balfour, E. P. no. 2 Rayside, E. P. no. 5 Balfour.

A la demande même du Souverain Pontife, les congrégations mariales du monde entier célébreront le 12 mai, deuxième dimanche du mois, leur fête annuelle. Elles rendront un hommage collectif à la sainte Vierge.

Lebel & Fils
NETTOYEURS
TEINTURIERS
142 RUE EYRE
7-7517

Salon de Beauté LeBlanc
Etabli en 1925
ONDULATIONS PERMANENTES
avec machines, sans machines et à froid
Traitements de beauté de tous genres
Personnel bilingue et compétent
TEL. 5-5241 62 RUE IGNACE
Vis-à-vis l'Eglise Ste-Anne

En réponse à un éditorial dans le New York Times du 4 mars 1946

Passing of Empire observed — Colden Brown.

En résumé: La guerre qui vient de finir, nous dit-on, a eu lieu afin de conserver les 4 libertés. On a combattu contre le concept d'une race supérieure; on a donné sa vie pour que les hommes sur cette terre obtiennent le droit de choisir le gouvernement qui leur convienne.

Avec cet objet en vue, considérons ces faits, dit-il: 8 millions de Belges contrôllent le sort de 10 millions de Congolens qui n'ont aucun représentant au gouvernement. 9 millions d'Hollandais représentent 60 millions d'humains des iles du Sud. Dans l'Union Sud-Africaine 2 millions de blancs tiennent 8 millions de noirs dans l'esclavage complet; et si l'on examine l'empire britannique, nous trouvons que 50 millions de blancs dominent 450 millions de peuples jaunes, bruns, noirs. Il est à noter, dit M. Brown, que ces mêmes nations qui en ont le plus arraché sous le régime nazi sont celles qui insistent le plus pour le statu quo d'avant-guerre.

La France, la Belgique, l'Italie et la Hollande font des efforts herculéens pour reprendre leurs colonies.

Cet état de choses et le malaise qu'il peut causer à l'avenir a emmené Sumner Welles à déclarer récemment à la radio: "Il est impossible de concevoir un monde en paix si le nouvel ordre mondial doit être fondé sur la reconnaissance du droit pour quelques nations de l'Europe de dominer près de ¾ d'un billion d'humains, dont plusieurs à ce moment même, combattent pour la liberté". Lorsqu'on fait un contraste de cet énoncé avec celui de M. Bevin: "Je ne suis pas préparé à sacrifier l'Empire britannique", il n'est pas surprenant que ces populations indigènes aient décidé de prendre l'affaire dans leurs propres mains.

Votre rédacteur est sur un terrain solide lorsqu'il déclare: "On peut être certain que l'impérialisme de la race blanche sur les races indigènes tire à sa fin". Et l'auteur continue: "Que ces pouvoirs impérialistes le savent ou non, leur heure a sonné, le courant a changé; qu'ils engagent la bataille avec ou contre le courant, les hommes partout sont déterminés à obtenir leur liberté".

Gaston ADAM.

Une autre guerre dans vingt ans dit le chanoine Groulx

Montréal—M. le chanoine Lionel Groulx prévoit que le Canada sera peut-être un des plus infortunés pays de ce monde d'ici une vingtaine d'années. Aux membres des Jeunes Laurentiens, réunis au Cercle universitaire pour féter ses trente ans d'enseignement de l'histoire du Canada à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, l'éminent historien dit à son auditoire:

"Dans vingt ans, un peu plus, un peu moins, que sera notre pays? Des indices non trompeurs nous en avertissent: l'un des plus infortunés peut-être de ce monde. Nous avons voulu jouer au grand peuple, au grand Etat sur le plan international. Nous avons lié notre système militaire et notre destin au système et au destin des impérialismes anglo-saxons. Dans les choses humaines, quand on prépare l'inévitable il est rare qu'on puisse l'éviter. Regardez du côté du Pacifique nord. L'empire moscovite est devenu notre plus proche voisin. Vous savez ce que cela signifie. De par sa position et ses attitudes passées, le Canada est d'avance désigné comme l'un des lieux stratégiques de l'inévitable et gigantesque conflit, l'un des points vulnérables où les formidables adversaires tenteront de s'écraser. Votre génération, mes jeunes amis, connaitra la troisième grande guerre. Sur votre terre, cette fois, se produira le plus terrible choc guerrier de l'histoire, avec ce qu'il laisse pressentir d'évènements apocalyptiques: La perspective n'est pas gaie. Vous auriez tort de la négliger".

Un enfant terrible à dompter

La Commission de l'Assurance-chômage suscite beaucoup de critiques de la part des ouvriers. Durant la guerre, ceux-ci ont payé contre leur gré leur contribution. Toutes les payes ont été rognées. Par le procédé des déductions imposé à l'employeur, la Commission gouvernementale s'est constitué un fonds de secours de plusieurs millions de dollars. La guerre est finie et le chômage s'accroit sans cesse. Les victimes et du chômage et de la Commission de l'Assurance-chômage sont contraintes de "faire la queue" aux bureaux de l'immense machine bureaucratique.

Les ouvriers en général ont donné plus d'argent à la Commission qu'ils n'en reçoivent. Tous les ouvriers sans exceptions ont vu leur paye réduite à la source comme avec l'impôt sur le revenu. Mais tous les ouvriers-chômeurs ne reçoivent pas leur prestation de chômage. Ils en sont frustrés par mille et un prétextes: un retard dans une réclamation, un défaut de procédure, une erreur dans les formalités, etc. Les multiples délais sans motifs, les longues attentes aux bureaux de la Commission énervent les ouvriers et engendrent des récriminations contre cette machine inhumaine et antifamiliale, imposée par la malheureuse lettre de M. Godbout à M. King.

Un ouvrier malade ou incapable ne peut retirer sa prestation. La Commission lui offre souvent des emplois inacceptables. Le travail dans les mines ou dans le bois ne convient pas à l'ouvrier ordinaire des villes. Et les Bureaux de placement du Fédéral n'ont que ces sortes de positions à offrir. L'ouvrier qui les refuse court le risque de perdre sa prestation et vit dans la mendicité.

Le gouvernement fédéral a promis la lune aux ouvriers. Qu'il prenne garde! Il pourrait y voir des étoiles s'il n'améliore pas sa Commission. On ne peut INDEFINIMENT leurrer le peuple et surtout l'exploiter. Des réformes radicales sont urgentes dans l'organisation et le fonctionnement de ce mastodonte.

La première réforme à faire c'est celle de la décentralisation. Le gouvernement fédéral est incapable, à lui seul, de tout voir, de tout régler au Canada. Cette décentralisation doit se faire par une législation concourrante fédérale-provinciale. La Commission ne donnera satisfaction à l'ouvrier que lorsque les provinces participeront à son organisation et à son fonctionnement.

Joseph PELCHAT

Une histoire de la littérature Française

par KLEBER HAEDENS

Pour combler une lacune importante dans les rayons des bibliothèques, les Editions Variétés viennent de lancer "Une Histoire de la Littérature Française" d'une facture moderne. C'est une des plus importantes Nouveautés de Paris de ces dernières années où l'auteur fait une synthèse lucide et brillante des trésors de la littérature française.

Cet ouvrage contient une suite de portraits vivants des écrivains et des oeuvres capitales de la littérature française. Chaque fois que cela a semblé nécessaire, l'auteur a puisé aux sources biographiques soit pour éclairer un livre ou un personnage, soit pour égayer un peu ses sujets. Car la plupart des manuels littéraires, forts savants et fort bien faits, sans aucun doute, fleurent un peu trop tristement le parfum des nécropoles. Les écrivains français ont été vivants, un certain nombre de chefs-d'oeuvre ont eu pour auteurs des jeunes et il ne convient pas de fréquenter la littérature comme un cimetière.

La lecture de ce livre précieux permettra de retrouver beaucoup de vieux camarades pour lesquels chacun conserve une affection plus ou moins grande, avec lesquels chacun entretient des rapports plus ou moins anciens et plus ou moins suivis et qu'il connait plus ou moins bien. Les écrivains contemporains se retrouvent dans cette galerie de portraits, chacun à leur place, à leur rang.

Pour suivre la marche toujours vivante de la littérature, il faut avoir lu cette brillante étude qui résume toute l'histoire de la littérature jusqu'à nos jours.

Cette histoire complète de la littérature française a été publiée à Paris en 1943 et elle a connu un si vif succès que les premiers tirages ont été vendus en sortant de sous-presse. Malgré la grande demande, ce titre est devenu introuvable en France; et, à l'étranger, on ne cesse de le réclamer. La disette de papier qui sévit en France ne permet pas à l'éditeur de le réimprimer. Nous sommes donc heureux de contribuer à répandre cet ouvrage essentiel à toute bibliothèque d'homme de goût, comme à toutes les bibliothèques de collèges et de couvents.

Un ouvrage de 480 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $2.25, par la poste $2.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.
En vente à la Librairie Loisirs.

VIE DES MARTYRS

par

Georges Duhamel

de l'Académie Française

Derrière ce grand drame qu'est la guerre, Duhamel va chercher une étude de l'homme.

Ce roman pathétique et poignant révèle les expériences personnelles de l'auteur durant les heures les plus sombres de la guerre. Il fait retentir, à travers le bruit des batailles, le cri des hommes blessés et, de par le monde, un immense cri semblable s'élève et lui répond.

Ces récits, chefs-d'oeuvre de narration, d'observation, de simplicité littéraire nous plongent dans le champs immense d'une humanité sanglante et douloureuse où les peines du coeur tiennent du plus près qu'il se puisse aux souffrances des nerfs, des chairs meurtries, des membres brisés.

Tout Duhamel est dans cet ouvrage: "Mon ami, mon camarade, mon frère...". Les paroles de consolation voisinent avec les gestes de cordialité. Le coeur sur la main pour l'union des coeurs purs, pour la rédemption du monde malheureux, du monde blessé par la guerre. Il retrace dans sa vérité brutale et sa simplicité toute nue, sans en rien altérer, l'histoire des victimes nécessaires, l'histoire de ces hommes-soldats tels qu'ils sont pendant la douleur.

Tous ceux qui ont lu Civilisation et qui l'ont aimé, voudront lire Vie des Martyrs que viennent de publier Les Editions Variétés.

Un volume de 208 pages publié par les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste, $1.35 En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.
En vente à la Librairie Loisirs

"Une guerre contre la Russie serait donc à l'heure actuelle le plus sûr moyen de hâter l'avènement du communisme dans le monde et notre propre participation serait loin, par suite, d'être de la nature d'une croisade; elle serait, de la part des catholiques, la preuve d'un manque manifeste de jugement et de compréhension de la doctrine chrétienne quant à la conquête pacifique des âmes par la parole et par l'exemple.

—du manifeste de la Ligue d'Action Nationale

S'il est ordinaire d'être touché de choses rares, pourquoi le sommes-nous si peu de la vertu?— LA BRUYERE

LIVRAISON A DOMICILE

EPICERIE
BONIN

Nous vous offrons une ligne complète de

VIANDES, FRUITS ET LEGUMES

145, rue Notre-Dame
Tél. 4-4802

ROMANS A 75 SOUS

La Porteuse de Pain
Le Chemin des Larmes
Le Siège de la Rochelle
Charles et Eva
Un Homme et son Péché
Au Cap Blomidon
Le Maitre de Forges
La Campagne Canadienne
Le Mérecin des Pauvres
Un Sillon dans la Foret
Rencontres
Le Médecin des Pauvres
Allie
A l'Oeuvre et à l'Epreuve
L'Aiglon Blanc des Illinois
Le Saut du Gouffre
La Lumière de la Montagne
Le Verger

LIBRAIRIE LOISIRS
82, rue Beech Surbury Ont.

ON

demande à acheter

BILLOTS DE TOUTES SORTES — "PILING" DE PIN ROUGE
DORMANTS(TIES) EN BOIS MOU ET DUR
POTEAUX DE TELEPHONE
PLANCHES DE TOUTES SORTES

PAYE COMPTANT AU CHEMIN DES CAMIONS

Conrad Loiselle

33, RUE STANLEY, SUDBURY TEL. 3-1234

La guerre c'est le triomphe du capitalisme et du communisme

Opposons-nous à la guerre

Au Cap Blomidon

Roman

par
ALONIE de LESTRES

FEUILLETON de
L'AMI DU PEUPLE

AU CAP BLOMIDON Roman *par Alonié de Lestres*

Grand'Prée. Le vide est complet sur les vérandas, où, les soirs d'été, la veillée se prolonge dans l'obscurité douce. Chacun s'est blotti à l'intérieur de la maison, près d'un bon feu de cheminée.

A Morse Cottage, une lumière blanche brûle au milieu du salon. Madame Finlay, petites bûches de mérisier, penchée vers l'âtre, y attise de Elles flambent joyeusement, emplissent la pièce de leur arome capiteux. M. Finlay a pris, l'un après l'autre, sur la table, trois ou quatre journaux, les a froissés, puis les a rejetés nerveusement, sans les lire. Penché, lui aussi, vers le feu, il le tisonne pour l'aviver. Depuis une heure, les deux vieillards n'ont pas échangé une seule parole. Ils ramassent leurs forces pour une bataille suprême. Et de songer à cette minute si grave et si prochaine fait battre leurs vieux coeurs d'un rythme haletant.

L'offre de Jean Bérubé a jeté de l'angoisse dans la maison. Si Allan s'entête à refuser l'héritage, faudra-t-il le vendre à l'étranger? Si Allan l'accepte pour tout aussitôt revendre ou morceler le magnifique domaine, cette solution vaudra-t-elle mieux que la première? L'incomparable joie de la survie par le fils continuateur de l'oeuvre paternelle les vieux l'ont espérée comme leur dernier bonheur en ce monde. Etre la fin d'un labeur et d'une race! Plus encore que sur le feu de la cheminée, les deux solitaires du chalet se penchent anxieusement sur leur dernier espoir; et, pour l'empêcher de s'éteindre, leurs souffles séniles s'efforcent ensemble.

Pourquoi, aussi, le passé heureux, captivant, embaumé comme une procession de chars qui porteraient des fleurs, vient-il ce soir défiler devant leur souvenir? Cinq générations de ont connu, sur ce coin de Morse Cottage, un si tranquille bonheur. Depuis le premier d'entre eux, venu du Connecticut, le sol a travaillé, accroissant chaque année la richesse de ses maitres. Quelques gestes, quelques ordres à des serviteurs ont suffi pour que, tout de suite, une force généreuse se mit à produire, à verser sans compter, comme d'une corne d'abondance, le confort et même le luxe. Pour retenir en eux l'âme de la maison, les deux vieillards se recueillent. L'un et l'autre se demandent quelle peut bien être cette force occulte et méchante qui, depuis quelque temps, s'applique dirait-on, à les pousser hors de chez eux.

Un bruit de voiture vient de se faire entendre près du chalet. Madame Finlay se lève, écarte le rideau de la fenêtre, et, les deux mains placées de chaque côté du visage, pour intercepter le reflet des lampes, essaie de percer l'obscurité.

— Ce n'est pas lui, dit-elle; c'est une voiture de charge qui va porter des pommes dans le hangar.

Paul fait alors le récit d'une scène étrange dont un hasard de la veille a voulu qu'il fut le spectateur. C'était un dimanche après-midi. En quête d'air frais, Paul était monté dormir sur un amas de planches au-dessus des solives du hangar d'emballage. Tout à coup, Allan Finlay entra par une porte de derrière. Paul le vit se blottir le long du rentourage et, les yeux fixés dans un trou de noeud, épier quelque chose ou quelqu'un au dehors, ainsi qu'une bête à l'affût. "Que peut bien reluquer ainsi ce drôle d'homme?" s'était aussitôt demandé Paul. Comme il se penchait pour regarder dans la même direction, il avait aperçu M. l'intendant en personne, bien engoncé dans un fauteuil rustique, qui lisait et écrivait. Paul se mit à guetter plus attentivement les gestes du guetteur. Tout à coup, il vit la figure du Monsieur Allan se contracter et s'assombrir, ses sourcils se froncer, et ses mains remuer et retourner quelque objet en sa poche d'habit. Visiblement il caressait le manche d'un poignard ou la crosse d'un pistolet. Dressé sur son séant, Paul Comeau se dit en lui-même: "Cet animal, s'il a seulement le malheur de faire voir son dessein, je lui dégringole sur la tête, sans comparaison, comme l'archange saint Michel sur Lucifer". Mais non. Les traits du "joufflu" se détendirent presque aussitôt. Il se mit à rire, d'un rire niais, épileptique, et s'enfuit par où il était venu.

— Méfie-toi, concluait Paul; un homme qui a sur soi une si drôle de maladie, c'est capable de tout faire.

Jean parut impressionné par le récit. Sûrement les regards que lui lançait de temps à autre le fils Finlay, regards de haineux ou de fou méchant, l'inquiétaient. Il se contenta néanmoins de répondre:

— Attendre demandera du courage, mon cher. Voilà tout et c'est tant mieux. La tâche est plus belle où le risque est plus grand.

Ce jour-là, Paul se fit dur tout de bon. Avec une brutalité narquoise, il jeta à son cousin ce dernier trait:

— Changement de propos, tu sais la nouvelle pour Lucienne?...

— Avec le petit Lamouche?...

Paul n'ajouta rien. Jean n'avait pu s'empêcher de pâlir.

X

Il fait froid par ce soir de fin de juillet. Tout le jour, au-dessus du Bassin des Mines, un grand vent du nord-est a soufflé en galop. Entré avec irruption par le col du Blomidon, il n'a cessé de rôder autour du Bassin, cherchant des voiles à pencher et des arbres à ployer. Après le coucher du soleil, de fortes vagues d'embrun ont déferlé vers les coteaux. Avec une rage accrue, le vent s'est remis à souffler et l'approche de la nuit a fait s'allumer plus de lumières que d'habitude à la

Au moment de se retirer de la fenêtre, Madame Finlay s'y porte de nouveau:

— Il y a là un homme qui marche, va et vient sur la pelouse Je crois que c'est lui.

— Est-il étrange! dit M. Finlay, quand il sait que nous l'attendons ici et pour une affaire si grave.

A son tour, il s'approche de la fenêtre. Un promeneur nocturne est bien là qui va et vient, s'arrêtant tout juste où la lumière du chalet projette son rayon sur l'herbe. Il marche à pas pressés et vifs, en homme qui veut se réchauffer ou secouer ne trop forte tension nerveuse.

— C'est bien lui, dit M. Finlay, qui sort le chercher.

Allan Finlay revenait d'une longue course du côté du "Look-out", point culminant, au faite d'une montagne à douze milles de Wolfeville. Tout l'après-midi, sur son cheval de selle, il a couru, sans autre but que se fuir soi-même. Il sait le rendez-vous que son père lui a fixé pour le soir. Plus encore qu'il ne saurait dire, il craint le fatal tête-à-tête. A mesure qu'il a monté vers les hauteurs, et que, derrière lui, le pays s'est déroulé, il a pu vérifier son peu d'attachement pour la terre natale. Comme ces horizons si chers à son père ne lui disent rien! Une force aveugle l'en a chassé, il y a sept ans; la même force, il le sent, l'empoigne aux épaules, le pousse encore à s'en aller, loin, très loin, le plus loin possible. A quoi lui servirait de se le cacher? Chaque fois qu'il a remis le pied à la Grand'Prée, un mauvais cauchemar, héritage des siens, soupçonne-t-il, se met à battre dans son âme des ailes funèbres. A certains moments, et surtout aux heures où l'infortuné se grise d'alcool, un autre phénomène se produit en lui non moins troublant: le cauchemar s'incarne et s'extériorise; il prend corps avec des traits d'une extraordinaire précision. Le pauvre névrosé se croit alors talonné, poursuivi par un vengeur à figure farouche.

En ces derniers temps, Allan Finlay est revenu à Morse Cottage sur un appel plus pressant de sa vieille mère. Parti de l'Ouest canadien, aux environs de Saskatoon, le chemin de fer l'a déposé, après deux ou trois haltes, au pays de son enfance. Sincèrement, avec une loyauté qu'il estime généreuse, il a fait de son mieux pour se reprendre aux horizons néo-écossais, pour relier amitié avec a vieille terre. De bonne grâce il s'est même prêté à ce projet de mariage si vivement caressé par son père. Hélas! une fois de plus il a perdu son temps et sa peine. Sa névrose l'a repris de plus belle. Comme une nuée d'oiseaux carnassiers, les mêmes fantômes se sont remis à voltiger autour de lui, à le pousser de nouveau vers l'exil et la course vagabonde. En ces derniers jours, la rencontre de la

suite à la page 7

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Directeur: Camille Lemieux. Administratrice: Yvonne Charette.
82, rue Beech Sudbury, Ontario. Tél. 3-0700
O. Leduc, Publicité et Impressions, téléphone: 7-7481

Journal entièrement dévoué aux intérets des Canadiens - Français du nord-Ontario.

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à nos ateliers. L'abonnement est de $2 par année, $1.25 pour 6 mois.

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Page Editoriale

Réponse à une pauvre lettre...

Tous pourront lire dans une de nos pages la lettre de M. le docteur Laflamme. Deux raisons peuvent expliquer la tenue de cette lettre: un aveuglement poussé ou plutôt un parti-pris violent contre le fait qu'un "petit" journal comme l'Ami du Peuple veuille être fidèle à la vérité et aux Canadiens-français de ce district quelqu'en soit le prix.

Pour la plupart de nos lecteurs, une réponse à une telle lettre est inutile, la fausseté de ce qui y est énoncé saute aux yeux. Mais pour ceux qui pensent comme l'auteur de cet écrit, il n'est pas mauvais qu'on leur remette sous les yeux les choses telles qu'elles sont. Faisons remarquer d'abord que nous aurions pu répondre pleinement et sur un ton plus élevé à la lettre de M. Laflamme en posant comme normes que d'après la philosophie chrétienne, le bien commun passe avant le bien particulier, le bien d'un peuple avant celui d'un individu et que ce n'est là qu'une règle élémentaire de justice. Nous aurions pu ensuite démontrer: quels sont les devoirs d'un député et voir si M. Hurtubise a été fidèle à ses devoirs comme député. De là nous aurions pu tirer la ligne de conduite à tenir pour un journal indépendant qui veut le bien des siens.

Mais on nous aurait probablement accusés de vouloir évader les questions directes de M. Laflamme dont tout l'article, il est vrai, ne constitue qu'une répétition du premier paragraphe et peut se résumer ainsi: "le sénateur Hurtubise est un homme honorable et digne en tout point, pourquoi le calomniez-vous?" Remarque général: le docteur Laflamme semble entremeler le domaine privé et public. La vie privée du docteur Hurtubise n'intéresse pas l'Ami du Peuple. Seule sa vie publique nous regarde et c'est avec raison et par devoir de journaliste qui veut le bien des siens que nous nous en occupons.

M. Laflamme prétend que nous voulons ruiner la réputation du docteur Hurtubise. Pardon, ce n'est pas nous qui avons ruiné sa réputation, il s'est chargé de cela lui-même, au parlement par ses actes et ses attitudes qui sacrifiaient les siens, ruinaient son pays, s'opposaient à des mesures qui auraient donné justice aux Canadiens-français, envoyaient de nos jeunes mourir pour rien dans une guerre pour l'Angleterre, mais aussi contre nous! C'est pour ça qu'il a été nommé honorable par M. King! Nous ne voyons pas comment nous devons nous en réjouir.

Le paragraphe suivant, pour ne pas allonger, devrait se lire ainsi: "Au nom de tous ceux qui approuvent ce que M. Hurtubise a fait, je proteste..." Ce serait plus logique et le nombre des "protestants" en serait beaucoup diminué.

En ce qui a trait aux mots "homme libre et ami de la paix" ces mots peuvent prendre tant de significations différentes qu'il est difficile de se prononcer là-dessus. Libre peut vouloir dire libre d'opprimer les siens par exemple, et il peut y avoir toutes sortes de paix. Serait-ce celle qui voudrait consacrer la domination d'une classe sur une autre ...? Expliquez-vous!

Sur l'argumentation fantaisiste du mot "nous", pour le renseignement de M. Laflamme "nous" est le terme employé lorsque dans le journalisme, ou dans une compagnie quelconque, l'auteur exprime l'opinion du journal ou des siens. Le reste du paragraphe ne vaut rien.

Lorsqu'on est tout imbibé de pâte libérale il y a beaucoup de choses qui nous échappe. Où vous n'avez vu que de la courtoisie, la plupart de ceux qui ont assisté à la soirée de M. Séraphin Marion y ont vu absolument ce que nous disions dans l'article qui vous fait si mal: un début "comme une bonne assemblée politique à l'atmosphère très libérale". M. Laflamme serait surpris de connaître les commentaires venant de sources diverses qui se sont faits en ce sens. Mais il faut être dégagé...

Nous sautons le paragraphe suivant car nous avons trop de quoi faire pour aller remonter dans l'histoire et trouver parmi les médecins un type qui puisse se comparer à M. Laflamme... Passons donc.

Autre accroc à la vérité, dû soit au manque de discernement, soit à la mauvaise intention de son auteur. Nous ferions une lutte personnelle au docteur Hurtubise et nous envions son poste. Nous agissons pour le bien du public, voilà tout. Si le bien public veut que les agissements de M. Hurtubise soient connus sous leur vrai jour, ils doivent l'être. Quant à son poste de sénateur, loin de l'envier, nous sommes d'avis que le sénat canadien est devenu une inutilité et que sa disparition serait un grand bien pour le pays. Ca serait au moins un lieu de récompense de moins pour ceux qui "suivent" dans le but d'être nommé là!

Au sujet de la vie passée de M. Hurtubise, nous pourrions retourner en arrière étudier voir si ses actes qu'on prétend si grands et qui le sont peut-être, étaient motivés par amour des siens ou dans l'intention de se faire une réputation qui lui permettrait de se faire élire un jour. Ca se fait ces choses-là, vous savez, et ...assez souvent. Ce qui intéresse L'AMI DU PEUPLE, c'est ce qu'un homme fait lorsqu'une situation lui est présentée et que son devoir lui demande clairement de prendre telle attitude plutôt que telle autre.

Et en ce cas nous avons remarqué une chose: depuis le début de la guerre au moins, chaque fois que le docteur Hurtubise s'est trouvé devant une situation importante et qui pouvait compromettre sa carrière politique ou son arrivée au Sénat, il a misérablement manqué à son devoir de Canadien tout court et surtout de Canadien-français. Ceux qui sont renseignés se doivent d'admettre ce point. Nous n'avons pas besoin d'énumérer ces occasions-là depuis 1939.

"Que de Canadiens-français lui doivent leur gagne-pain". Un député, M. le docteur, n'est pas un donneur de "jobs". C'est vrai que c'est le trompe-l'oeil dont se servent trop souvent les députés pour cacher qu'ils ont manqué à leur devoir et pour se faire réélire...ils donnent quelques "jobs" et ils croient avoir beaucoup fait pour leur pays. Ils se sont faits des atouts, voilà à peu près ce à quoi se résume "donner des jobs".

M. le docteur Laflamme nous demande ce que nous avons fait depuis la fondation de l'Ami du Peuple? Nous avons tâché d'être fidèle à la vérité, sans nous arrêter à considérer si nous nous faisions du dommage ou non. Sans nous vanter, nous pouvons dire que c'est probablement plus que vous n'avez jamais fait de toute votre carrière M. le docteur, ainsi que les autres de votre groupe. Organiser une assemblée d'école, fonder une section scolaire, faire une pétition pour une bonne cause, jamais cela n'apporte dommage à personne, ça ne prends qu'un peu de son temps et de son argent (peut-être). Mais lutter contre les puissants en influence et en argent par amour de la vérité, voilà ce qui est dure, et probablement ce qu'il y a de plus rare de nos jours.

M. Laflamme appelle "être fidèle à la vérité", semer la discorde, provoquer la jalousie, attiser la haine entre frères. A nos lecteurs de penser ce qu'ils voudront de cette explication. Ce que le docteur Laflamme appelle mouvement de haine, nous l'appelons mouvement de vérité qu'il nous faut continuer par tous les moyens à notre disposition. Quant aux cours de journalisme, que l'on voudrait nous faire prendre à l'école libérale, sans doute, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter. Un journaliste ou un homme quel qu'il soit, s'il est honnête, se doit toujours d'être fidèle à la vérité.

Nous voici donc arrivés à la fin de cet article trop long et qui nous a été imposé par la lettre de M. Laflamme. Quelques remarques en terminant. Ceux qui lisent les journaux et revues les plus dévoués à la cause française comme le Devoir, l'Action Nationale, Notre Temps, l'Oeil, Vers Demain et d'autres encore, savent en quels termes on y a parlé de nos députés qui ont trahi les leurs. Et le mot suivant n'est pas une invention de l'Ami du Peuple, même s'il y apparait de temps à autres.

Camille Lemieux

LETTRE D'OTTAWA

suite de la 1ère page

Mettons un peu d'ordre dans les chiffres qui nous sont soumis. Le budget des dépenses prévues s'élève à $2,709,349,815, dont $1,253,504,000 de dépenses extraordinaires. Les dépenses ordinaires prévues marquent une augmentation de $207,963,000 sur celles de l'an dernier. On note que la moitié de cette augmentation est attribuable à la guerre. Mais c'est tout le budget des dépenses qui est grevé par notre participation au conflit. Nos financiers sont surchargés du fait que notre effort a été nettement, gravement exagéré. Quand on compare le budget des dépenses de cette année aux $600,000,000 des budgets d'avant-guerre, point n'est besoin d'être grand clerc pour découvrir les causes de nos difficultés présentes. Choses connues, dira-t-on. Nous le soumettons bien! Mais choses sur lesquelles il faut revenir, avec chiffres à l'appui. "Plaie d'argent n'est pas mortelle", disait en 1940 un ancien ministre de M. King dans un effort pour nous faire accepter la participation. Ce ministre s'aperçoit maintenant qu'il est allé trop loin.

Prenons, par exemple, les charges fixes. Elles comportent près de $100,000,000 en subventions aux provinces, ce qui n'est que justice. Le gouvernement fédéral ne fait que rendre un peu de ce qu'il a pris aux administrations provinciales. Mais par contre la charge sur la dette, le service de la dette comme on dit, offre un tableau effrayant. Ce service exige à lui seul $481,207,000, soit presque la somme de nos budgets d'avant-guerre. Depuis l'an dernier, ce service exige $91,122,000 de plus que l'année précédente et $348,000,00 de plus que le dernier budget d'avant-guerre. Nous touchons là l'un des aspects les plus déprimants de notre participation. Ce service de la dette pèsera sur plusieurs générations. Voici que le gouvernement canadien consent un nouveau prêt de $1,250,000,000 à l'Angleterre, sur lequel nous paierons un intérêt d'environ 3 p. cent. Ce n'est certainement pas en agissant ainsi qu'on allégera le fardeau qui pèse sur le contribuable.

Quant aux dépenses extraordinaires, découlant de notre participation, de la démobilisation et de reconversion, elles sont d'un ordre de $1,515,845,049, soit $2,089,154,051 de moins que l'an dernier. A eux seuls les frais de démobilisation et de reconversion comportent les sommes suivantes: $526,000,000 pour le ministère des anciens combattants; $184,182,000 pour le ministère de la reconstruction; $140,000,000 pour la Commission des prix et pour les subsides payés aux producteurs de certaines denrées. Toutes ces dépenses découlent directement ou indirectement de notre participation. Pour résumer, nous pouvons dire ceci: s'il y a diminution de $2,760,349,215 des dépenses prévues, elle est due uniquement à la fin de la guerre. Quant aux dépenses ordinaires, elles ont augmenté de $207,963,000. Cette précision place l'administration des affaires fédérales sous son vrai jour. Il faudra attendre le discours du budget pour faire toutes les distinctions nécessaires et pour avoir une idée définitive de l'état de nos finances.

Venons-en au débat sur l'adresse. Il a pris fin sans gloire et sans écho. Il n'y a pas eu de vote. L'opposition s'est contentée d'enregistrer sa dissidence par la formule convenue: "Sur division". Le premier ministre, M. Mackenzie King, qui s'occupe beaucoup trop de ces détails, a tenté d'obtenir une adoption unanime. Mais l'opposition s'y est opposée. Le débat n'a pas été réjouissant. Notons cependant une discussion entre M. John Bracken, leader conservateur et M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture. Celui-ci est un excellent debater. Il a rivé un clou à l'ancien premier ministre du Manitoba qui n'a pas toutes les qualités d'un grand parlementaire, ni même d'un grand politique. C'est une erreur pour un homme habitué à la politique provinciale d'occuper, sans transition, un poste de premier plan à la Chambre des communes. Il n'y est pas préparé.

Souhaitons maintenant que la Chambre se mette à l'étude des questions sérieuses. Une bonne discussion du prêt à l'Angleterre s'impose. On dit que des députés sont bien décidés à obtenir tous les renseignements nécessaires du ministre des Finances et des autres ministres intéressés à la transaction. A la bonne heure! Souhaitons aussi que l'on ne perde pas une seule occasion de mettre de l'avant le sentiment canadien. Un député a suggéré de transformer la fête du Dominion, ou de la Confédération, en une fête du Canada. L'idée n'est pas mauvaise. Mais si l'on veut célébrer notre premier pas vers l'émancipation, il faudrait songer au 11 décembre, anniversaire du Statut de Westminster. Pour proclamer notre indépendance, nous devons nous appuyer sur ce statut, bien qu'il ait été galvaudé et vidé de son sens et de sa portée pratique par les politiciens d'Ottawa.

André Lafrèche

Le carême à Notre-Dame de Paris

Durant les cinq dernières années c'est le P. Panici de la Compagnie de Jésus qui prêcha le carême à Notre-Dame de Paris. Ces sermons viennent de paraitre sous le titre: Le Christ et la grandeur humaine (1941); Le Christ et l'ordre (1942); Le Christ et la souffrance (1943); Le Christ et l'avenir (1944); Le Christ et la révolution (1945). Un autre jésuite, le P. Michel Riquet, monte cette année dans la célèbre chaire. Aumônier d'étudiants à Paris, il participa aux deux guerres et se fit remarquer par son grand courage et l'influence qu'il exerça sur ses compagnons d'armes. Amené en captivité en 1944, il passa par plusieurs bagnes pour échouer finalement à Dachau où il prêcha, à la demande de l'évêque de Clermont, Mgr Piguet, interné comme lui, le carême à un millier de prêtres de tous les pays d'Europe.

"Le chrétien face aux ruines" tel est le sujet que traite le P. Riquet. Dans son premier sermon qu'écouta avec émotion un des plus vastes auditoires qu'ait connus Notre-Dame, le prédicateur exposa la malaise qui étreint la jeunesse actuelle. Âgé de quarante-huit ans, le P. Riquet est l'auteur d'un livre récemment paru: "Civisme du Chrétien en France".

Tribune Libre

TRISTE BESOGNE D'UN TRISTE BONHOMME

Dans un entrefilet paru dans L'AMI DU PEUPLE, édition du 21 mars 1946, et portant le titre "Simples remarques", je constate encore une fois l'acharnement peu chrétien de M. Lemieux à vouloir ruiner la réputation de M. le sénateur Hurtibise, homme digne en tous points, honorable, d'une conduite morale irréprochable et qui a mérité l'estime des chefs de ce pays comme de toute la population éclairée du Nouvel-Ontario.

Au nom de tous les citoyens respectables de cette région, je proteste à titre d'homme libre et ami de la paix —car rien ne m'est plus à coeur que la concorde entre les Canadiens-français de notre région; je proteste contre les agissements de M. Lemieux, contre sa basse campagne de diffamation où l'injure ne le cède qu'à l'impudence et la mauvaise volonté qu'à la vengeance.

M. Lemieux, en commençant votre écrit, vous avez grifonné ces mots: "Nous croyons qu'il est de notre devoir de prémunir..." alors que vous auriez dû écrire: "Je crois ("nous") est un pluriel de dignité qui ne vous convient pas, à moins que vous préfériez garder l'anonymat de vos compères), je crois qu'il est de mon ressentiment de diffamer un homme respectable qui ne m'a rien fait, que je ne connais pas, mais qui m'en impose par toute la hauteur de sa noblesse de vie et par la valeur de son oeuvre nationale.

Alors, pourquoi avez-vous pris la fantaisie de l'attaquer à l'occasion d'une réunion publique de la Société Historique? Le Président de la soirée, en la circonstance M. le juge Plouffe, avait la charge de nommer M. le sénateur Hurtibise qui devait présenter le conférencier invité. Faut il vous dire qu'entre hommes civilisés, la courtoisie est toujours de saison, et les convenances sociales toujours de rigueur? Alors pourquoi critiquez-vous les bonnes paroles qu'adressa le président à M. Hurtibise? Pourquoi cette crise de bile noire et hargneuse? Si vous étiez mécontent, vous n'avez qu'à filer...

On dirait que vous ne pouvez entendre parler en bien de cet homme respectable qu'est M. le sénateur sans que votre coeur soit irrité par une certaine haine? Oh là! Un peu de charité chrétienne. Votre conduite? Est-elle d'un civilisé qui se targue de donner des directives. En lisant vos écrits fielleux, on a l'impression que vous vous inspirez de votre ancêtre Marat, le fondateur de "L'AMI DU PEUPLE", Marat cet atrabilaire démagogue, ce fomenteur de troubles à qui l'on applique le nom infamant de traitre... Détruire la paix dans une région est l'oeuvre d'un traitre, et que faites-vous, M. Lemieux?

Lutte personnelle. Oui, c'est une lutte personnelle que vous livrez au sénateur qui jouit de la considération des hommes éclairés et aussi d'une situation enviable — et que peut-être vous enviez. Permettez-moi, M. Lemieux, de vous confronter avec l'homme que vous dénigrez à tort. Voyons son oeuvre et la vôtre:

De 1910 à 1930, le Dr Hurtibise a été le défenseur de nos droits scolaires, président de la Commission Scolaire de Sudbury et l'un des hommes les plus actifs de l'Association d'Education Canadienne-française d'Ontario; et il continue de s'occuper de ces questions vitales.

Il fut un des hommes les plus estimés de la région. En doutez-vous? Demandez à vos parents, peut-être trouveront-ils grâce devant vos yeux d'inquisiteur!

Depuis 1930 à 1945, le docteur a été notre représentant à Ottawa. Il s'est dépensé pour ses compatriotes. Que de Canadiens-français lui doivent leur gagne-pain. En autant qu'il le pouvait, il a protégé nos intérêts.

Et vous, M. Lemieux, qu'avez-vous fait, depuis la fondation de votre journal, pour vos compatriotes? Au point de vue scolaire? Rien. Vous avez surtout semé la discorde provoqué la jalousie, attisé la haine entre frères.

Triste besogne que la vôtre. Je me demande si vous êtes conscient du mouvement de haine que vous cherchez à déclancher? Si vous ne l'êtes pas, alors vous n'êtes pas à votre place à la tête d'un journal, si peut influent soit-il. Allez, oui, allez prendre des cours de journalisme afin d'apprendre comment vous devez vous comportez socialement et chrétiennement!

P.-E. Laflamme.

M. le Rédacteur,

Je me demande si vous auriez la bonté de publier cette lettre dans votre journal. La question me semble assez importante. Voici ce dont il s'agit:

Dimanche, le 17 mars, le Cercle Champlain de l'Esturgeon donnait une soirée dont le morceau principal était un débat sur la conscription en temps de paix. A cette occasion deux étudiants du Collège du Sacré-Coeur de Surbury sont venus prêter main-forte à nos deux porte-couleurs, MM. Claude Foucault et Paul Lévesque. Le débat fut très gouté assurément mais la décision des juges le fut moins. Je puis dire que l'auditoire s'attendait à voir MM. Dubuc et Lévesque remporter la palme avec un avantage assez marqué à cause de la force de leurs discours, mais ce fut le contraire et l'affirmative a gagné par deux points.

M. le rédacteur, ça fait deux fois que la foule regrette la décision des juges. J'en suis à me demander si c'est vraiment la foule qui se trompe en masse ou les juges. Serait-ce aussi que les juges ont des préjugés de famille ou de nationalité par exemple?

Considérant le dernier débat, je ne vois qu'une cause qui ait apporté la défaite du côté négatif; c'est que M. Dubuc a parlé en termes décisifs et clairs des guerres impériales et qu'un certain juge était impérialiste. Or il était parfaitement dans l'ordre que M. Dubuc démontre que la conscription pour participer aux guerres impériales était injuste envers la nation et l'humanité. Pour moi, on a annulé cet argument très fort, en réalité, et ce fut fait délibérément. MM. Dubuc et Lévesque ont trop bien montré les désavantages de la conscription à tous les points de vue pour perdre ce débat. C'est pourquoi j'ai cherché une explication et voilà à quoi j'en suis arrivé. Peut-être me trompais-je? En tous les cas, M. le rédacteur, si quelqu'un peut me donner une explication plus valable, qu'il le fasse par l'intermédiaire de votre journal, car il pourra guérir beaucoup de mécontents comme moi. Le cercle Champlain ne fera jamais rien de bien si des impérialistes viennent jeter le trouble dans les rangs de ses membres et de ses supporteurs. Je crains que cela n'arrive. Deux décisions mal approuvées par l'auditoire ont déjà troublé bien des esprits. J'ai l'impression qu'on veut plaire à tout le monde, mais on ne plait à personne.

Pour conclure, je désire félicité les membres de la négative, M. Omer Dubuc et M. Paul Lévesque, et leur assurer que la grosse majorité des coeurs étaient et sont encore avec eux quoiqu'en fusse la décision des juges.

Jean-Ai-Assez
L'Esturgeon

M. Jean-Ai-Assez
L'Esturgeon, Ontario.

M. le correspondant,

Vous serez sans doute surpris de voir qu'un des membres de la négative vienne répondre à votre lettre. M. le rédacteur en était quelque peu embarrassé et m'en a fait part pour se renseigner. J'ai pensé que je pourrais peut-être régler les controverses sur le résultat du débat: c'est pourquoi je prends la plume.

Pour vous, monsieur le correspondant, le fait que j'aie parlé de la conscription pour participer aux guerres impériales serait la cause de notre défaite. En d'autres mots, j'aurais choqué les juges ou un juge en faisant une pareille descente contre la conscription pour sauver l'empire. Et bien! mon cher monsieur, je ne partage pas votre idée. Si la foule m'a compris, comme vous le dites, je ne vois pas pourquoi les juges ne l'aurait pas fait. Mais vous me direz: Pourquoi avez-vous perdu puisque vos discours étaient sans contredit plus puissants que ceux des adversaires? Je ne suis pas en position pour comparer les discours mais admettons que cela soit vrai. (La chose est discutable.) Il faudra alors chercher d'autres raisons pour excuser la défaite du côté négatif. J'y ai pensé longtemps, j'ai tâché d'obtenir des renseignements et voici ce à quoi j'en suis arrivé. Après tout il est permis de penser n'importe quoi puisque les juges n'ont donné aucuns détails dans le résultat.

Les juges auraient pris le sujet comme voici: "La conscription en temps de paix pour assurer notre propre sécurité." Or, moi, j'ai parlé, en plus de la conscription pour assurer notre propre sécurité, de la conscription pour participer aux guerres de l'empire. Vous voyez donc, que les juges avaient pleinement raison de m'enlever des points parce que selon qu'ils comprenaient le sujet du débat, j'avais parlé de choses qui n'entraient pas dedans. Moi-même, en me plaçant au même angle que les juges, je suis surpris de voir que la négative n'ait pas perdu plus que cela.

Mais vous allez me dire que ce n'était pas cela le sujet exact, que M. le président a clairement spécifié au commencement du débat que "c'était la conscription en temps de paix pour un an et pour tout jeune homme de 18 ans en montant." Je suis avec vous pour cela. Comment se fait-il que les juges aient ajouté (si tel est le cas) pour assurer notre propre sécurité, je ne le sais pas plus que vous. C'est probablement une question de

—suite à la page 9—

La grande
Liquidation
de nos marchandises d'incendie est terminée, sauf quelques lots désassortis tels que
BALANCE de PANTALONS
à 50%
de RÉDUCTION
COSTUMES POUR DAMES
à un prix incroyablement réduit
Il nous en reste à peine une dizaine aux premières ventes
Il nous reste encore quelques pièces à la verge à prix très réduits
Habits à double et simple bresse et pantalons à plis
Comme toujours, nous avons le plus grand assortiment du Nouvel-Ontario
La marchandise nouvelle est arrivée
Venez voir les modèles dernier cri pour dames et messieurs à prix raisonnables
La Cie des Tailleurs GAREAU
Toujours une coupe parfaite et un service de premier ordre
Edifice de l'Hôtel Frontenac Vis-à-vis l'Église Ste-Anne

"le communisme étant fondé sur la misère sociale, toute guerre, même dirigée contre la Russie, profitera à l'idée communiste tant que les régimes capitalistes n'auront pas subi de profondes réformes sociales et morales dans l'esprit des encycliques. Une guerre contre la Russie ne serait donc en aucune façon de la nature d'une croisade."

—du Manifeste de la Ligue d'Action Nationale.—

"Si l'on se fonde sur des considérations réalistes pour juger des attitudes anglaises ou américaines, il faudra se rendre à l'évidence que la Russie n'a en définitive que le tort de se comporter comme l'a fait l'Angleterre au moment où elle a bâti son Empire et comme elle le fait encore à l'heure actuelle pour empêcher la libération de ses coloniaux et de ceux de la Hollande à Java. L'Empire anglais résulte d'une politique de force, et si l'on trouve la force bonne pour l'Angleterre, il faudra admettre que la Russie a les mêmes droits de s'en servir maintenant qu'elle est devenue forte."

—du Manifeste de la Ligue d'Action Nationale.—

"l'Angleterre et les Etats-Unis n'ont aucun droit d'en appeler à la justice pour faire échec à l'impérialisme russe tant qu'ils n'auront pas solennellement et pratiquement abjuré tous les principes impérialistes de leur propre politique".

—du Manifeste de la Ligue d'Action Nationale.—

1946

Calendrier du mois de

AVRIL

1	Lundi	S. Hugues, abbé.
2	Mardi	S. François de Paule, conf.
3	Mercredi	S. Richard, év. et conf.
4	Jeudi	S. Isidore, conf. et doct.
5	Vendredi	S. Vincent Ferrier, conf.
6	Samedi	S. Célestin, pape.
7	DIMAN.	LA PASSION
8	Lundi	S. Denis, évêque.
9	Mardi	Ste Marie Cléophée, veuve.
10	Mercredi	S. Macaire, év. et conf.
11	Jeudi	S. Léon le Grand, pape et martyr.
12	Vendredi	S. Jules, pape et conf.
13	Samedi	S. Herménégilde, martyr.
14	DIMAN.	LES RAMEAUX
15	Lundi	Ste Lidivine, vierge.
16	Mardi	S. Benoit Joseph Labre, conf.
17	Mercredi	S. Anicet, pape et martyr.
18	Jeudi	JEUDI SAINT
19	Vendredi	VENDREDI SAINT
20	Samedi	SAMEDI SAINT
21	DIMAN.	PAQUES
22	Lundi	S. Léonide, martyr.
23	Mardi	S. Georges, martyr.
24	Mercredi	S. Fidèle, martyr.
25	Jeudi	S. Marc, évangéliste.
26	Vendredi	SS. Clet et Marcellin, papes et mart.
27	Samedi	NOTRE-DAME du BON CONSEIL.
28	DIMAN.	PAQUES. QUASIMODO.
29	Lundi	S. Pierre de Verone, martyr.
30	Mardi	Ste Catherine de Sienne, veuve.

Coupons de rationnement du consommateur

4 Coupons viande M31; beurre R5; sucre S5; sont valables.

11 Coupon viande M32 est valable

18 Coupons viande M33; beurre R6; sucre S6, S7 sont valables.

25 Coupon viande M34 est valable

LE CAP BLOMIDON

vieille sorcière l'a profondément bouleversé. Il y a sept ans, elle avait annoncé son départ en des termes dont la clarté lui parut alors trop manifeste. Par quel hasard, à peine de retour, trouve-t-il encore cette vieille femme sur son chemin et pour lui prédire un nouvel exil?...

Puis, quelle sorte de maléfice se glisse donc entre lui et l'intendant de son père, que la seule présence de cet homme lui apporte un malaise indéfinissable, lui allume même dans l'esprit toutes sortes de tentations criminelles? Depuis quelques semaines, il s'est mis à scruter l'histoire de sa famille, les circonstances de son arrivée en Acadie; il a fait parler les plus vieilles gens du du pays en particulier, le vieux médecin de Wolfeville, le docteur Munster. Fils et petit-fils des anciens médecins de la famille Finlay, l'un après l'autre, ils ont assisté à leur mort, son aieul et son grand-père. Toutes ces recherches ont fini par mettre Allan en face d'un horrible soupçon.

Il y a quelques jours, en déposant devant lui les papiers de famille, son père lui a dit: "Au cas où tu serais l'héritier, examine bien ces pièces; elles te renseigneront sur l'héritage". Lui montrant un rouleau de papier plus vieilli: "Ceci, a-t-il ajouté, est un écrit de notre ancêtre Robert. Qu'y a-t-il là-dedans? Je l'ignore. Mon père m'a toujours dit que je ferais mieux de ne jamais lire cette pièce... je ne l'ai pas lue. Je te conseille de faire comme moi. Mais, fais ce que tu voudras".

Allan s'est enfoncé dans l'examen des papiers familiaux. Sous ses yeux ont d'abord passé les titres de la vieille propriété, concession en bonne et due forme de deux cents acres de terre, paraphée de la signature de Lawrence; puis l'arpentage détaillé de ce morceau de terre et de ses premiers agrandissements, avec la signature, cette fois, de l'arpenteur Morris; puis encore, de nombreux rapports de l'administration de la ferme depuis le premier Finlay: vente des produits année par année, revenu du cheptel, des vergers, coût de l'exploitation, réparations, salaires des engagés, etc., etc. En bon épicier habitué à tenir ses comptes, l'ancêtre Robert a enregistré par le menu les moindres dépenses de son établissement. En passant, Allan s'est arrêté à quelques détails. Et par exemple, à celui-ci: "6 mars 1766—Salaires de six acadiens pour réparations des aboiteaux; cinq jours de travail: dix schellings".

—Voilà des ouvriers qui n'ont pas dû faire fortune! Quel pingre que cet ancêtre! n'a pu s'empêcher de s'exclamer Allan.

Deux lignes plus bas, une autre entrée l'arrête de nouveau: "8 mars 1766— Pour le transport de six ouvriers acadiens à Boston, à bord d'un vaisseau, 25 schellings".

A SUIVRE

suite de la page 4

A. JOLY
ELECTRICIEN
Travaux exécutés avec soin et promptement
TÉLÉPHONE 8-8205
323, rue Marion SUDBURY

VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS, ET A BON COMPTE, TOUT CE QU'IL FAUT POUR MEUBLER VOTRE RESIDENCE
Bannon Bros., Ltée
Maison établie depuis 1919
121 sud, rue Durham Tél. 4-4243

Ernie's SIGNS E.-T. Coutu, Prop.
Vente et Service des Annonces modernes "Neon Electric"
Pancartes, Affiches, Bannières, Lettrage sur camions,
Lettres de bois découpées
Artiste commercial dans la Peinture à l'huile
TEL. : 7-7910 241 RUE LOUIS, Sudbury

Quand votre Montre a besoin de REPARATIONS
IL N'Y A RIEN DE PLUS IMPORTANT QUE DE LA FAIRE EXAMINER PAR UN SPECIALISTE
POUR CET IMPORTANT SERVICE, NOUS VOUS CONSEILLONS D'ALLER CHEZ
Ed. Laurin
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49, RUE CEDAR TELEPHONE 3-0611

FASHION CRAFT SHOPS
LIMITED
COMPLETS POUR MESSIEURS
18 EST, RUE ELM TELEPHONE 3-0523

Acme Radio Shop
On vous prête gratuitement un radio usagé pendant qu'on est à réparer le vôtre
GARANTI DE 3 MOIS SUR TOUS NOS TRAVAUX
27, rue Lisgar Téléphone 6-6840

PERSONNEL ENTIEREMENT BILINGUE CHEZ
ADAM & CIE, Limitée
EPICERIES DE CHOIX — FRUITS ET LEGUMES— VIANDES
PRODUITS BLATCHFORD — OGILVIE
Tél. 4-4248 42 RUE BORGIA Tél. 7-7523

BUVEZ LES LIQUEURS DOUCES "SILVER FOAM"
QUALITE SUPERIEURE
SUDBURY BREWING & MALTING Co., Ltd
TEL. 7-7561 185 RUE LORNE

Un communiste, c'est l'ami du désordre sociale et écomique

Page d'Agriculture

Rédigée avec les collaborations fédérales, provinciales et régionales

La république de l'Équateur n'a jamais fait le recensement de la population

Depuis les premiers jours de la colonisation, l'agriculture et l'industrie forestière ont toujours été l'industrie principale et e principal moyen de subsistance de la République de l'Equateur, qui est située à travers l'équateur, sur la côte nord-ouest de l'Amérique du sud, entre la Colombie et le Pérou. Une chose singulière au sujet de l'Equateur, c'est que le pays n'a jamais fait de recensement de sa population. On estime qu'elle est de 3 millions d'âmes dont 10 p.c. de blancs, 39 p.c. d'Indiens, 41 p.c. de mestizos, 5 p.c. de nègres et de mulâtres et 5 p.c. d'autres.

—o—

LE COUPE-BOUTON DU FRAISIER AIME LA NEIGE EPAISSE

L'étude de l'insecte appelé le coupe-boutons du fraisier en Nouvelle-Ecosse, au cours d'une enquête sur les insectes nuisibles aux fruits, faits par la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture a révélé que cet insecte ne guette guère la plantation de fraisiers en été. Il y passe l'hiver et se met à couper les boutons dès que ceux-ci se développent au printemps. On a constaté que l'épaisseur des neiges joue un rôle important dans la fluctuation du nombre des coupe-boutons. Quand il y a peu de neige, la plupart des coupe-boutons disparaissent. Quand elle est abondante en hiver, les coupe-boutons, si la plantation en était infestée l'année précédente, causent de gros dégâts au printemps.

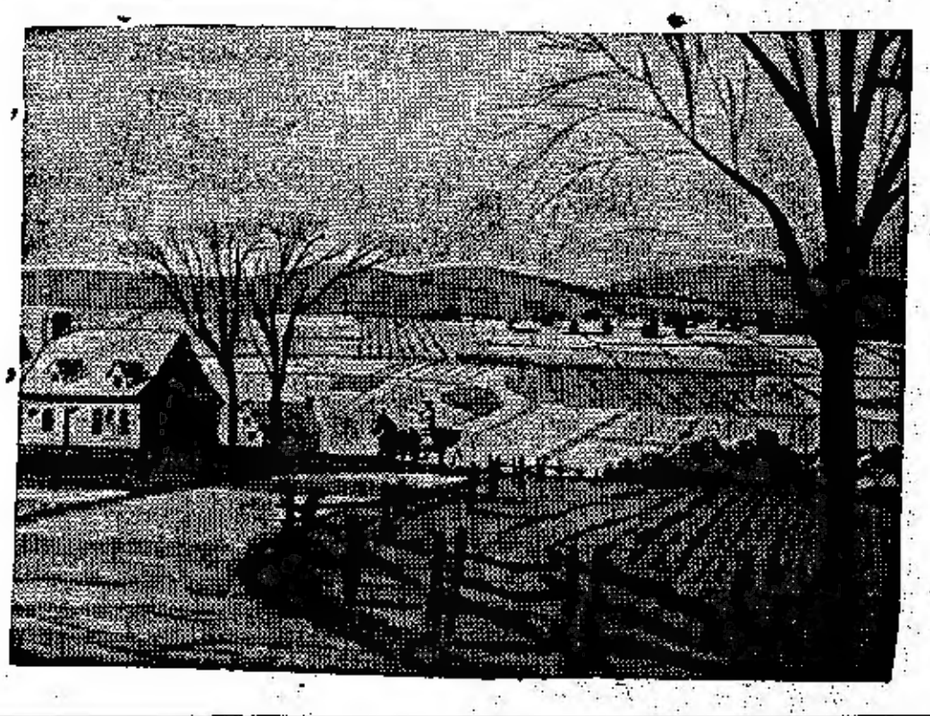

Renseignements utiles sur le traitement de la Mastite

Dans un message adressé aux cultivateurs et à l'industrie laitière sur la lutte contre la mastite, publié par l'Institut des recherches sur les maladies des animaux du Ministère fédéral de l'agriculture, on a dit qu'il a été démontré par des recherches récentes que près de 90p.c. des quartiers affectés peuvent être guéris. L'on peut maintenant entreprendre le traitement en masse de toutes les bêtes d'un troupeau afin d'extirper la maladie, du troupeau, au lieu de traiter séparément chaque bête. Certaines méthodes ont été élaborées au moyens desquelles les vétérinaires peuvent aujourd'hui par des examens cliniques et bactériologiques dépister les bêtes maladies dans les premières phases de la maladie. C'est là un détail des plus importants dans la lutte contre la mastite et il fournit un moyen d'extirper l'infection d'un troupeau à condition que le traitement soit bien appliqué.

Voici en peu de mots ce qu'il faut faire pour extirper la maladie:

a. examen clinique et bactériologique de toutes les bêtes du troupeau par un vétérinaire compétent.

b. mise des bêtes infestées à l'extrémité de la ligne de traite pour qu'elles soient traites les dernières.

c. le traitement de tous les quartiers infectés.

d. trois ou quatre semaines plus tard, nouvel examen des bêtes traitées pour dépister celles qui n'ont pas été guéries.

e. enlèvement des bêtes qui n'ont pas été guéries, pour les mettre ensemble à l'extrémité de la ligne de traite, ou dans une autre étable ou de préférence, pour les abattre.

La Division de la pathologie animale est prête à coopérer avec les vétérinaires qui sont au courant de la méthode proposée et dont les clients signent un questionnaire et une formule d'engagement indiquant qu'ils sont prêts à extirper la mastite de leur troupeau. Ce questionnaire et ses formules d'engagement seront transmises aux vétérinaires, et les propriétaires de troupeaux devront consulter ces derniers.

La pulvérisation parfaite est essentielle

Quand on applique des pulvérisations, c'est-à-dire des arrosages sous pression, pour combattre les maladies des plantes, une précaution très importante est de bien recouvrir toutes les parties de la plante. M. G.H. Berkeley, chargé du Laboratoire fédéral de phytopathologie de Ste Catherine Ont., fait remarquer à ce sujet que les spores qui propagent ces maladies sont extrêmement petites. Il en faut une centaine placées bout à bout pour égaler l'épaisseur d'une feuille de papier ordinaire. On voit donc combien il est important de recouvrir toute la surface des feuilles de la plante car l'infection peut se produire dans les parties non protégées, d'où la nécessité de pulvériser parfaitement.

—o—

UNE BONNE ANNEE DE PONTE

Le nombre d'oeufs inspectés au Canada en 1945 a atteint l'immense total de 1,482,226,200 oeufs, soit 4,117,295 caisses contenant chacune 30 douzaines d'oeufs. La quantité de 1945 dépassait de 27 pour cent celle de 1944 et de 96.1 pour cent celle de 1939.

—o—

Le pouvoir d'achat du consommateur est une grande force, sachons s'en servir en organisant des coopératives d'achats et de ventes, ainsi que des caisses populaires.

Toute personne honnête peut faire partie d'une caisse populaire.

—o—

Celui qui a de l'imagination sans érudition, a des ailes et n'a pas de pieds. — JOUBERT.

ÉLEVEZ des POULETS
DE QUALITÉ
avec du "FUL-O-PEP"

La qualité des poulettes que vous élevez détermine leur production d'oeufs, et par suite, est un grand facteur dans les profits que vous retirerez de votre troupeau. Ca ne coûte pas beaucoup plus cher pour soigner et avoir soin d'un troupeau de volailles qui donne une moyenne de 250 oeufs par poule par an, que d'un autre dont la moyenne n'est que de 120 oeufs par an.

La nourriture donnée à la toute jeune poulette peut avoir un effet déterminant sur sa qualité plus tard dans sa vie. Par exemple, la science a démontré que la qualité des os dépend en grande partie des premières semaines de vie de l'animal. La nourriture assurément a de l'influence sur la longueur et la forme de l'os de la jambe. Nous avons tous vu, ce qu'on appelle, le petits animaux à grosse tête. A mesure que l'animal grandit, la tête tend à devenir normale pendant que les autres os de ce corps sont raccourcis et tendent à faire un animal rabougri.

Témoignage

FUL-O-PEP ELEVE DE GROS POULETS

Les poulettes que nous avons écloses en mai, pèsent en moyenne 5½ livres en octobre. Nous commençons nos poulettes avec du Quaker Ful-o-pep pour partir les poulets et continuons avec le Quaker Ful-o-pep mash pour les faire profiter, nous servant du plan Ful-o-pep pour économiser le soignage. Nos poulettes élevées au Ful-o-pep sont de forte carure, bien bâtis et capables de rendre une forte production d'oeufs pendant tout l'automne et l'hiver.

Ferme Chatburn Leghorn,
Aurora, Ontario.

Grains, Moulées, Mélanges, etc.

Employez du "FUL-O-PEP" pour partir les Poulets	25 lbs	.95
	100	3.35
Mélange pour la ponte (Egg Mash)	100	2.95
Grains mélangés (Scratch)	100	2.45
Herbes extra-vertes (Super-Green Pellets)	100	3.60
	25	1.05
Moulée pour veaux (calf-meal)	100	3.60
Son	100	1.40
Gru	100	1.45
Moulée	100	1.60

Soignage "QUAKER" pour vaches laitières
16p.c. $2.40
24p.c. $2.80

Avoine "SAXON" 100 lbs 2.15

Avoine et orge moulus 100 lbs 2.15

Soignage de blé 100 lbs 2.10

Avoine roulée "BUCKEYE" 20 lbs 1.05

"QUAKER" pour partir vos porcs 2.90

Alp. E. Charette & Fils
186, rue Louis — Tél. 3-0531 — Vis-à-vis le C.N.R.

TRIBUNE LIBRE

suite de la page 6

distraction ou de mal entendu et non une question de parti pris comme vous le dites. Je suis celui qui a le plus souffert de cette limitation du sujet par les juges "si telle limitation a été faite" puisque la moitié de mon discours a été annulé et que le fond comptait pour 60 pour cent des points mais je n'y vois pas de quoi crier "O martyr". Je l'ai dit et je le répète, si les juges, en toute sincérité, ont jugé selon que je viens de vous l'expliquer, leur décision ne peut être plus juste. Dans ce cas l'erreur aurait été dans la limitation du sujet "erreur fondamentale" et non dans la mauvaise volonté des juges.

Vous voyez, mon cher monsieur, qu'il ne faut pas s'en faire. Il peut y avoir d'autres solutions au problème que celles que je viens de vous faire. peut-être la vôtre est-elle la seule juste, mais moi j'accepterais n'importe laquelle à part celle-là.

Et d'ailleurs, dans ces débats, ce n'est pas tant de victoire d'un côté ou de l'autre qui compte mais ce sont les idées qui en ressortent. Il faut donner aux gens quelque chose à penser et intéresser le peuple à ces questions importantes et je dirais primordiales; il faut encourager nos jeunes à lire de bonnes revues, de bons livres et de bons journaux. Et c'est ainsi que nous bâtirons l'avenir.

J'espère, cher monsieur, que vous êtes satisfait maintenant du résultat du débat ainsi que tous ceux de votre cas. Je vous remercie de vos félicitations et je vous encourage à prendre part plus que jamais aux activités du Cercle Champlain car cela en vaut la peine. L'avenir est aux gens qui pensent.

Omer Dubuc.

M. le Rédacteur,

Vendredi soir dernier, j'assistais à une petite soirée française, organisée par l'école du village de Chelmsford, à l'occasion de la proclamation des vainqueurs du concours "rural" de français.

Les soirées de ce genre m'ont toujours vivement intéressé, M. le rédacteur, mais cette dernière a fait plus. Elle m'a renversé.

Imaginez-vous, qu'en cette belle "fête annuelle de la langue française", on n'a pu trouver d'autre parure qu'une litanie d'Union Jack pour suspendre (j'allais dire comme une épée de Damoclès, "hanging like an awk over his prey") au-dessus de la tête des vainqueurs d'un concours de français. Vraiment, pour une auréole, ç'en était toute une.

Et puis, je songeais à la lutte que nous livrons actuellement pour le choix d'un drapeau canadien sur lequel n'apparaîtrait pas celui de l'Angleterre.

N'est-ce pas M. le rédacteur que les éducateurs de nos enfants ont une attitude déplorable sur ce rapport.

Un lecteur.

Note—Cette lettre a été retardée de la semaine dernière faute d'espace.

La Rédaction

M. le Rédacteur,

Auriez-vous l'obligeance de publier la mise au point suivante au sujet d'un article de votre correspondant de Hanmer à propos de bibliothèques scolaires.

Votre correspondant, dont j'ignore le nom, écrivait dans le dernier numéro de votre journal ce qui suit:

"Après maintes informations, je m'aperçois que certaines de nos écoles manquent de bibliothèques, et quand je dis bibliothèque, je dis aussi des livres. Et ces livres, il faut les acheter sans délai! Et il faudra les lire; la lecture, voilà le secret de l'intelligence. Pourquoi nos écoles ne se munissent-elles pas de bibliothèque? Pourquoi nos maîtres et nos institutrices ne s'intéressent-ils pas à la lecture de nos élèves?"

Je ne sais où votre correspondant a pris ses "informations", mais après des renseignements pris à sources officielle je puis affirmer que pas une seule école de la paroisse de Hanmer manque de bibliothèques. Bien plus, notre paroisse compte cinq écoles, un total de neuf classes, et nos bibliothèques scolaires contiennent plus de trois mille livres, ce qui fait une moyenne de plus de trois cent vingt-cinq livres par classe, ce qui n'est pas si mal après tout.

Je n'ai pas l'intention d'engager ici une polémique avec votre correspondant, mais il me semble que celui-ci aurait dû prendre ses renseignements à source autorisée avant de publier que les maîtres et les institutrices de Hanmer ne s'intéressent pas à la lecture de leurs élèves.

Gérard Bidal.

AZILDA

M. et Mme Albert Thibault, sont de retour d'un voyage à Noranda, Amos et Val-d'Or. Ils ont visité leur fille M. et Mme J.P. Ross. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Normand Thibault et leur fillette Claudette, ainsi que de M. Léopold Gagnon, de Sudbury.

"L'Angleterre et les Etats-Unis n'ont aucun droit d'en appeler à la justice pour faire échec à l'impérialisme russe tant qu'ils n'auront pas solennellement et pratiquement abjuré tous les principes impérialistes de leur propre politique".

FUNERAILLES de Mme L. Castonguay

— suite de la 1ère page —

La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, six fils: Norbert, de Rouyn, Florian, de Kirkland Lake, Alcide de Sudbury, Gérard, professeur à la High School de Sudbury, Philias et Magella de Chelmsford; trois filles, Mme Laurent Blais (Agathe) de Sudbury, Charlotte et Diane à la maison; trois frères, MM. John et Isaac Bradley, de Chelmsford, M. Paul Bradley de Newcastle, Alberta; trois soeurs, Mmes J. Bradley, de Montréal, Mme J. Houle de Rockland, et Mme Ben Leclerc, de Chelmsford.

Dans le cortège on remarquait plusieurs parents et amis de Sudbury et des paroisses environnantes. Mme Joseph Houle de Rockland, Mme Wilfrid Ethier de Almont, Mme Camille Brian de Montréal. La famille en deuil reçut un grand nombre de témoignages de sympathie.

Offrandes de Messes:

M. l'abbé Walter Bradley, de River Valley. M. et Mme C. Brian, Montréal; Mlle Kay Arthurs, Espanola; La famille L.-P. Tourigny; MM. et Mmes Jean Chabot; Aristide Dubois; Lazare Lauzon; Ferdinand Blais; Adélard Lachance; L. D. Renauld; Arthur Legault; J.-T. Paquette; P.-E. Laplante; H. St-Jean; Joseph Paquette; Agis Watier; Isaac Bradley; J.-L. Pelletier,; Mme Cyprien Blais, Mlle Mary McGuire; M. Roland Groulx.

La chorale Ste-Cécile et le personnel enseignant de la High School, tous de Sudbury.

La famille Omer J. Brulé, Ottawa; M. et Mme Simon Bradley, Kirkland Lake; M. et Mme Omer Dupuis, West Arm; MM. et Mmes Orel Rhéaume, John Bradley, la famille Raoul Vaillancourt, Mme Alex Bastien, Melles Rolande Villeneuve, Jeannette Bastien, et Thérèse Bélanger de Chelmsford.

BOUQUETS SPIRITUELS

MM. et MmesAlfred Lamoureux; Joseph Sauvé; Louis Miron; Jerry Sauvé; Mmes G. Marquis, et L. Beauchesne tous de Sudbury; La famille Adrien Bélanger; MM. et Mmes Florian Huneault, Donoza Lavallée, Isaac Bradley, de Chelmsford; les élèves des grandes classes, River Valley

CARTES DE CONDOLEANCES

Sr St. Irénée, s.g.c; MM. et Mmes Michel Collin, Maurice Frappier; Félix Gervais; Narcisse Lafranboise; Xyst Ducharme; Laurent Huneault; Willie Bélanger; Melles Jeanne Audebec, et Glorette Blais; La famille Pierre Larocque, fils; tous de Sudbury. La famille Joseph Houle, Rockland. MM. et Mmes Hector Leroux; S. Dubois; J. Yonick; Xastor Leroux; Camille Leroux; Germain Leroux; Ray McCrystal; Willie Bélanger; Jules Plante. Mmes N. Gareau et Léda Blais, de Chelmsford; Les membres du conseil et les citoyens du canton Balfour. Les Rév. S.S. Grises de la Croix; Chelmsford.

TELEGRAMMES

Mme Joseph Bradley, Montréal; L'abbé Gervais Bélanger s.s.c. Montréal; Mme Norbert Castonguay, Montréal.

FLEURS

Deux couronnes de la famille; MM. et Mmes I. Portelance, et J. Brunet, Rouyn Qué.

RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1946 doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veuillez donc communiquer *immédiatement* avec votre plus proche bureau du Service national de Placement, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.

À Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

UIC—2F-W

Du nouveau...

Notre argenterie est arrivée...

La coutellerie Rogers et Community Plate donne un bonheur durable lorsque vous présentez à vos convives ou à votre famille une table bien argentée.

C'est toujours un orgueil de voir le couvert ornementé d'une coutellerie impeccable. Il va sans dire que celle que l'on vous présente est le choix de la société universelle —soit par les souverains ou tous ceux de moindres bourses. Les noms Rogers sont les plus connus au monde. Son histoire est toute une révélation. Les premiers maîtres dessinateurs ont été les pionniers de l'art de la coutellerie moderne. Les dessins sont artistiques et sans comparaison. Enfin, c'est le choix des grands connaisseurs depuis deux siècles; pourquoi pas le vôtre?

Une visite à notre étalage est solicitée.

Une Jolie Bague
Un Joli Diamant

Un doigt diamanté avec l'anneau en platine rehausse la beauté d'une main bien fine.

Vous serez sans doute bientôt une fiancée. La beauté éclatante d'un diamant Lorie "Forget-me-Not" saura vous donner la fierté de sa possession, car cette institution diamantaire apporte des coupes nouvelles, jointes à une monture artistique, d'un éclat durable et d'une beauté constante. Vous éprouverez une joie nouvelle pendant votre vie à la vue de cette pierre précieuse que l'on vous offrira.

Vous serez doublement satisfaite de votre choix si vous pratiquez "l'achat chez-nous"

Une Montre ... Parfaite

De notre temps il faut être à temps. La vie moderne demande que tout se règle à la minute. Il faut se faire à ce modernisme. C'est aussi par la Bulova, la Universal, la Reli, la Savoy, etc., que vous serez le mieux protégé des retards, car vous êtes assurés d'un mécanisme parfait et elles sont garanties pour un an contre toute défectuosité. Venez échanger votre montre pour une de votre choix, soit au comptant ou à conditions sous la régie des prix gouvernementaux.

Rendez-nous visite immédiatement

Bijouterie J.-E. Blais

48, rue Borgia Tél. 5-5200 Vis-à-vis le marché

Nos professionnels

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 est, rue Elm Tél. 8-8221
SUDBURY

O.-J. GODIN, B. A.
AVOCAT
Edifice Frontenac, 18 Durham nord
Tél. 4-4091 Sudbury

J.-N. DESMARAIS, B.A.
Avocat-Notaire
Edifice Mackey Tél. 5-5831

Cartes d'affaires

A. FOURNIER, Limitée
Courtiers en Assurance
Vie—Feu—Accidents et autres
Immeubles
11 est, rue Elm Tél. 7-7546

MAURICE DUBE
ASSURANCE - PRETS
1 nord, rue Durham Sudbury

La Sauvegarde
ASSURANCE VIE
Mme H. SCHNUPP
375, rue Marion Tel. 7-7035
L. B. LALONDE
368, rue Douglas Tel. 8-8282

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS
ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech

LAITERIE STANDARD
LAIT et CREME
260 rue Victoria Tél. 5-5362

Manhattan Grill
REPAS REGULIERS
et à la Carte
aussi Mets Chinois
BANQUETS POUR CLUBS
ET SOCIETES
Service de premier ordre
Personnel Bilingue
12, RUE CEDAR TEL. 8-8263

Annonces classifiées

A VENDRE

Graine de Mil no. 1 à $10.00 du cent livres; chaque poche étiquetée avec le no. de l'analyse du gouvernement.
Avoine de semence Vanguard no. 1 à $1.00 le minot.
Jeune jument de 4 ou 6 ans. Choix sur trois chevaux.
Si intéressé, écrivez immédiatement à Jos. Perreault, Lavigne, Ont.

TERRE A VENDRE
à McFarlane Lake

Ferme de 200 âcres, 50 âcres de terrain cultivé. Bonne coupe de bois, machineries, maison neuve, bonne grande grange, étable, poulailler, remise pour machineries. 3 âcres de terrain sur le bord du lac pour jardiner. C'est une très belle place d'été et qui peut devenir une place à touriste. 1 mille de bord de lac pour camp d'été. 8 milles du village.

S.-v.-p., adressez-vous par malle à

M. Eugène Sauvé
Estaire, Ontario.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Vos remarques au sujet des pseudo-honorables sont très justes, M. le Rédacteur. Elles sont d'autant plus justes que le sénateur Hurtubise nous a tout dernièrement démontré qu'il est plutôt britannique et qu'il appuie de tout coeur l'infâme politique impérialiste qui toujours sacrifie les intérêts du Canada aux intérêts du Royaume-Uni et de l'Empire. Une thèse chère à Paul Bourget veut que des personnes posant en pleine connaissance de cause des actes mauvais se condamnent fatalement à poser plus tard d'autres actes répréhensibles qui serviront tôt ou tard à la destruction de leur auteur. Il semble bien que l'ex-docteur Hurtubise soit une preuve vivante de la justesse de cette thèse. Jusqu'en 1942, l'ancien député de Nipissing accomplissait tant bien que mal son devoir de représentant du peuple, mais enfin on lui prêtait de bonnes intentions C'était, disait-on, un gentil et charmant garçon qui ne faisait de mal à personne et un peu de bien à quelques individus et à certaines institutions. Je veux bien le croire mais je n'y attache pas beaucoup d'importance puisque dans le cas de quelques individus, il ne s'agit que de cas particuliers, et dans le cas de certaines institutions elles auraient certainement été fondées et seraient à tout le moins aussi prospères même si M. Hurtubise n'avait jamais existé. 1939, 1942, des actes d'ordre général se posent. Il s'agit de poser à ce moment là des actes bons ou mauvais pour le peuple. Le député de Nipissing a choisi de trahir toutes ses anciennes promesses et de poser des actes préjudiciables à toute la population du district qu'il représentait et qu'il se devait de protéger contre tout mal.

Vous et vos amis avez alors essayé d'expliquer votre conduite. Vous nous avez conté que vous étiez mûr pour le sénat et qu'après tout vos paroles ou votre vote ne changeraient pas d'un seul iota les décisions du gouvernement, pas même du parlement. Ce qui comptait d'abord, c'était que vous arriviez au sénat pour pouvoir être en posture de faire le bien. Vos actes vous suivent, monsieur l'ex-député. Le premier discours que vous faites à l'une des chambres des représentants du peuple est contre nos intérêts. Vous avez posé des actes impérialistes pour arriver là, une fois rendu au sénat vous posez des actes impérialistes et votre premier discours, le premier au cours d'une carrière politique vieille de quinze ans, démasque l'homme qui sacrifie des intérêts de ses électeurs et de son pays aux intérêts d'une puissance étrangère, et ce qui est encore plus déconcertant, c'est que vous faites mine de travailler aux intérêts du Canada. Vous savez parfaitement bien que refuser paiement de $450,000,000 dû au Canada par l'Angleterre, c'est contre les intérêts de notre pays. Vous savez encore, n'est-ce pas, que prêter à l'Angleterre $1,250,000,000 sans intérêt jusqu'en 1951, et à perte d'intérêt après 1951, vous savez que c'est préjudiciable à notre peuple. Vous le savez que les Anglais ne sont pas obligés d'acheter de la marchandise canadienne pour ce crédit. Vous savez parfaitement bien ensuite qu'une grande partie des produits canadiens donnés ainsi pratiquement à la "mère patrie" passent sur le continent européen ou ailleurs sous l'étiquette britannique et ainsi servent non pas à faire de la réclame pour nos produits mais plutôt à donner avantage aux produits britannique sur les nôtres. Vous savez tout ça docteur et vous savez que c'est une mauvaise affaire et cependant vous appuyez ce prêt, vous voterez en faveur de ce cadeau colonial et du même souffle vous nous parlez de drapeau et de citoyenneté canadienne. Comme tous vos semblables vous donnez les biens de votre nation à une puissance étrangère et vous souhaitez n'est-ce pas qu'on rende quelques espions qui ont tenté de livrer quelques secrets sans conséquences à une autre puissance étrangère. Voulez-vous devenir Lord? Voulez-vous coller le museau aux talons de l'autre qui va très probablement le devenir? Vos actes vous suivent docteur vous ne ferez pas mieux là qu'ici et si vous lisez le livre de Paul Bourget, n'oubliez pas que la fin est tragique.

Lionel Campeau

MARRIAGE COUSINEAU-VICTORIA RAAMSDOONK

Mme Irène Cousineau de 204 rue Verchères, est heureuse d'annoncer à ses parents et amis le mariage de son fils Edmond, le 17 mars dernier à Mlle Victoria Raamsdoonk, fille de M. Raamsdoonk de Amsterdam, Hollande. Le mariage eut lieu dans cette ville. L'heureux couple sera de retour à Sudbury vers la fin d'avril.

J.-B. DUCHARME
SERVICE-FUNÉRAIRE
Tél. 6-6302
73, RUE BEECH SUDBURY

J.-T. PAQUETTE & FILS, LIMITÉE
Le plus grand Magasin de Hardes et Merceries du Nouvel-Ontario

Grande Exposition de
chapeaux
d'avant
Pâques

Dans les derniers styles unis ou à bordures et de teintes nouvelles pour tous les goûts

Master Biltmore	5.50	Zephir Biltmore	6.50
Lord Biltmore	7.50	President Biltmore	8.50
Crean NewYorker	5.50	Crean Stratosphere	7.00

Chapeaux de printemps en feutre de laine nouvelles teintes, unis ou à bordures **2.00 - 2.50**

A LIQUIDER
CHAPEAUX EN FEUTRE DE FOURRURE ET EN LAINE, *grandeurs désassorties et d'une valeur jusqu'à $5.00 A LIQUIDER à* **1.95**

J.-T. **Paquette & Fils, Limitée**
84 sud, rue Durham Téléphone 6-6641

DONNEZ LARGEMENT afin de supporter la lutte CONTRE LE Cancer